

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°3224 - JEUDI 24 MAI 2018

## ÉCONOMIE NATIONALE

# Mieux réguler les secteurs des mines et des hydrocarbures

Un peu plus d'une douzaine de projets de décret ont été adoptés par le Conseil des ministres, en sa réunion du mercredi 23 mai présidée par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso. Ils portent sur

les secteurs des mines, de la géologie et des hydrocarbures, avec des perspectives jugées encourageantes par le gouvernement. Il s'agit pour les mines et la géologie, en plus de projets de décret

évoqués plus haut, de l'acheminement cette semaine, de Mayoko vers le port autonome de Pointe-Noire, d'un train contenant les premières quantités de minerai de fer produites dans le Niari.

Pour les hydrocarbures, le gouvernement a notamment décidé, dans l'objectif de faciliter l'accès des Congolais à ce secteur d'activité, de la baisse des frais d'obtention et de retrait de l'agrément

pour l'exploitation des activités de raffinage des produits pétroliers. Ils passent de deux milliards FCFA à cinq cents millions FCFA.

Page 4

## PROCÈS JEAN MARTIN MBEMBA

## Les débats de fond commencent aujourd'hui

Le procès de l'ancien ministre de la Justice et président de la Commission nationale des droits de l'homme, Jean Martin Mbemba, et ses co-accusés a commencé hier, à Brazzaville, sans ce dernier. Les avocats de la défense ont soulevé plusieurs exceptions dont la principale, selon eux, est le fait que les co-accusés ont déjà passé cinq ans de détention préventive à la Maison d'arrêt centrale de Brazzaville.

Aux premiers interrogatoires des juges, les quatre co-accusés ont nié les faits qui leur sont reprochés, notamment l'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, la détention illégale d'armes et munitions de guerre.

Page 2



Les quatre co-accusés à la barre



Stella Mensah Sassou N'Guesso encadrée par Yvon Kaba et le secrétaire général de la mairie de Kintélé

## ENVIRONNEMENT

## Des pavés fabriqués à base de déchets plastiques

Le projet Yell'o plastic a été lancé le 23 mai, à Kintélé, par la députée maire de cette commune, Stella Mensah Sassou N'Guesso. Conçu par la société congolaise Healty environnement, il est destiné à transformer les déchets plastiques en pavés de construction.

« Ce projet aura le double avantage non seulement de créer des emplois, mais également de préserver notre environnement », a déclaré la députée maire de Kintélé, avant d'ajouter que les ordures sont une source de dégradation de la nature.

Page 5

## AVIATION CIVILE

Vingt jeunes étudiants vont se former en Chine

Page 3

CONCERT DE ROGA  
ROGA À PARIS

Les musiciens congolais invitent la diaspora au patriotisme

Page 16

## FRANCOPHONIE

## Louise Mushikiwabo pressentie candidate à la tête de l'OIF

La ministre rwandaise des Affaires étrangères, Louise Mushikiwabo, est fortement pressentie pour briguer le secrétariat général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), face à Michaëlle Jean dont le mandat arrivera à son terme

en octobre. Soutenue par la France, cette candidature bénéficiera également, selon des sources, de l'appui des pays africains qui, en 2014, étaient divisés autour d'une candidature commune.

Page 5



Louise Mushikiwabo

## ÉDITORIAL

Poursuivons...

Page 2

## ÉDITORIAL

## Poursuivons ...

Oui, poursuivons calmement et sereinement sur la voie semée d'obstacles, d'embûches, des réformes à entreprendre en priorité si le Congo veut tirer le meilleur parti des avancées financières et économiques qui se profilent à l'horizon grâce à l'accord sur le point d'être conclu avec le Fonds monétaire international. En disant sans le moindre doute que la diplomatie ambitieuse dont le président Denis Sassou N'Guesso a fait l'une des priorités de son quinquennat, avec la recherche d'une paix durable sur toute l'étendue de l'Afrique centrale et le positionnement du Bassin du Congo comme l'un des principaux acteurs de la lutte contre le dérèglement climatique, que cette diplomatie ambitieuse donc ne portera réellement ses fruits que si son volet culturel et artistique s'affirme avec force.

Ce qui n'est malheureusement pas le cas dans le moment présent.

Prenons, pour illustrer ce propos qui ne plaira certainement pas à tout le monde, le cas du Festival panafricain de musique, le célèbre Fespam, qui propulsa le Congo sur la scène mondiale alors que nous sortions tout juste des guerres civiles de la fin du siècle précédent. Le moins que l'on puisse dire aujourd'hui est que vingt ans plus tard, il se trouve en état de mort latente pour des raisons qui ne sont pas seulement d'ordre financier, mais qui résultent pour une large part du peu d'intérêt que lui portent réellement les autorités de la République. Retardé de mois en mois pour des raisons matérielles, mais pas seulement, ce grand rendez-vous artistique et culturel africain, pour ne pas dire mondial, est en réalité moribond. S'il n'est pas relancé très vite et très fort à Brazzaville même, il sera perçu tôt ou tard par l'Union africaine comme un boulet dont il convient de se débarrasser au plus vite.

Cette situation est d'autant plus regrettable que la renaissance du Fespam serait tout à la fois immédiate et puissante si l'Etat congolais prenait rapidement les mesures nécessaires. En commençant par le commencement, c'est-à-dire par la constitution d'une équipe suffisamment libre, convaincue et professionnelle pour lui redonner vie. La preuve ayant été donnée dans le passé alors que la situation de notre pays était bien pire qu'aujourd'hui, tout indique que la relance du Fespam est non seulement possible mais certaine avec tous les avantages diplomatiques que cela aurait à coup sûr. Pourquoi attendre ?

Les Dépêches de Brazzaville

## AFFAIRE JEAN MARTIN MBEMBA

## Le procès s'ouvre sans le principal accusé

L'ancien ministre de la Fonction publique et président de la Commission nationale des droits de l'homme, en France depuis quelques années, est jugé par contumace, ainsi que certains de ses coaccusés, pour, entre autres, atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat et détention illégale d'armes et munitions de guerre.



Les membres de la Cour (Adiac)

Le procès placé sous la direction du président de la Cour d'appel, Christian Oba, s'est ouvert devant le procureur général, Michel Oniangué, la partie civile et le collège des avocats des accusés, conformément aux dispositions en vigueur.

Le principal accusé, Jean Martin Mbemba, présumé cerveau concepteur du supposé coup d'Etat déjoué, était absent de la salle. Seuls quatre de ses coaccusés sur les sept incriminés étaient devant les juges. Il s'agit notamment du colonel Jean-Claude Mbango, de l'adjudant de gendarmerie Chrislain Ismaël Mabari, de Jean-Jacques Maléla et de Roland fortuné Massamba. Ils sont tous inculpés d'association de malfaiteurs, d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat et de détention illégale d'armes et munitions de guerre. Un arsenal militaire, d'après la Cour, acquis et mobilisé dans le but de fomenter un coup d'Etat pour renverser les institutions de la République et accéder au sommet de l'Etat.

Selon l'acte d'accusation rendu public à cet effet, Jean Martin Mbemba serait l'initiateur et

pivot central de ce coup d'Etat déjoué. La chambre d'accusation précise dans cet arrêt que l'avocat nourrissait, depuis un moment, l'ambition d'accéder à la magistrature suprême à partir d'un putsch et aurait exprimé son ambition lors d'une réunion de son parti, l'Union pour le progrès.

C'est donc en vue d'atteindre cet objectif qu'il aurait sollicité le concours de l'officier de police judiciaire, le colonel Jean-Claude Mbango, alors directeur départemental de la police au Pool, de recruter les combattants ninjas devant les aider à mener un assaut sur Brazzaville, pour renverser le pouvoir en place et accéder au perchoir.

Dans leur plan opérationnel, confirme l'arrêt de la chambre d'accusation, l'adjudant Chrislain Ismaël Mabari aurait reçu de leur mentor la mission d'attaquer simultanément, au moment prévu, la Maison d'arrêt de Brazzaville en vue de susciter une évacuation massive des prisonniers et créer la panique dans la ville.

Les autres accusés, dont la présomption d'innocence est garantie, auraient, eux aussi, reçu de leur chef leur plan d'exécution

devant être mis en œuvre le moment ou le jour échu.

Interrogés sur la véracité des faits qui leur sont reprochés, ces quatre accusés ont tous clamé leur innocence et rejeté en bloc les griefs qui pèsent sur eux.

Dans les plaidoiries, les avocats des inculpés ont soulevé quelques exceptions, dont la principale concernait les cinq ans que leurs clients ont passé en détention préventive, qui selon eux, était arbitraire et illégale, en violation de la Constitution du 25 octobre 2015 et de certaines dispositions du code pénal. En vertu de cette défaillance judiciaire, ces avocats ont demandé à la Cour d'annuler la procédure et de libérer simplement les accusés.

Clôture de la séance, la Cour a balayé d'un revers de main les exceptions soulevées par les avocats, s'estimant apte à poursuivre le dossier dans le fond ce 24 mai. Rappelons que Jean-Martin Mbemba a sept coaccusés, deux autres avaient bénéficié d'une liberté provisoire pour cas de maladie mais ont pris la clé des champs, un autre est décédé.

Firmin Oyé

**LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE** Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

**Rédacteur en chef :** Guy-Gervais Kitina,  
**Rédacteurs en chef délégués :** Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
**Service Société :** Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
**Service Politique :** Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
**Service Économie :** Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
**Service International :** Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
**Service Culture et arts :** Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
**Service Sport :** James Golden Eloué (chef de service), Rominiye Nerplat Makaya  
**ÉDITION DU SAMEDI :** Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :  
Adrienne Londole  
Chef de service publicité :  
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubombé Ngon

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : [imp-bc@adiac-congo.com](mailto:imp-bc@adiac-congo.com)

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepechesdebrazzaville.com](http://www.lesdepechesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## COOPÉRATION

# Le Congo prendra part au forum Chine-Afrique

Le président Denis Sassou N'Guesso a reçu, le 22 mai à Brazzaville, une invitation de son homologue chinois, Xi Jinping, pour participer à la rencontre sur la coopération sino-africaine qui se tiendra en septembre à Beijing, en Chine.

L'invitation a été remise au chef de l'Etat par l'ambassadeur de Chine, Ma Fulin, lors d'une audience au Palais du peuple. Le forum de la capitale chinoise offrira l'opportunité aux deux parties de consolider davantage leurs relations de coopération et de partenariat, ainsi que les mécanismes de dialogue et de coordination des projets.

Concernant les relations entre le Congo et la Chine, Ma Fulin a signifié qu'elles constituent un modèle de réussite de la coopération sino-africaine. Malgré la crise économique, la coopération reste pragmatique et intense, mutuellement bénéfique, a-t-il renchéri.

Tenu du 4 au 5 décembre 2015 à Jo-

hannesburg, en Afrique du Sud, le dernier forum sur la coopération sino-africaine avait permis aux deux côtés de faire l'évaluation de leur coopération et de projeter l'avenir à travers un partenariat gagnant-gagnant.

Au cours de ce rendez-vous, le chef de l'Etat chinois, Xi Jinping, avait annoncé une aide à l'Afrique d'un montant de soixante milliards de dollars américains destinés, entre autres, à l'industrialisation, à la mécanisation de l'agriculture, au développement des infrastructures de base et de l'économie du continent. Le chef de l'Etat congolais et plusieurs autres du continent avaient pris part à ces assises.

Christian Brice Elion



Le président Denis Sassou N'Guesso recevant l'invitation des mains de l'ambassadeur de Chine, Ma Fulin (DR)

## PRIMATURE

## Dissolution de l'état-major particulier du Premier ministre

La structure a été remplacée par le cabinet de défense et sécurité dont le nouveau chef, le colonel Thierry Goma, a pris ses fonctions le 23 mai, en présence du conseiller spécial et juridique du Premier ministre, Pierre N'Gaka, assurant l'intérim du directeur de cabinet, et du secrétaire général de la primature, Hilaire Bouhoyi.

Nommé par décret n°2018-171 du 26 avril 2018 du Premier ministre, chef du gouvernement, le colonel Thierry Goma devient le premier chef de cabinet de défense et sécurité. Il s'agit d'une structure créée en remplacement de l'état-major particulier du Premier ministre, chef du gouvernement, dirigé de-

mettre en œuvre des décisions prises en Conseil des ministres, en Conseil supérieur de défense, en Comité de défense et en Conseil national de sécurité ; coordonner l'activité de l'ensemble des départements ministériels en matière de défense et de sécurité ; préparer des mesures de nomination aux emplois militaires et de la composante police/gendarmerie, entrant dans sa sphère de compétence.

« Le chef de cabinet de défense et de sécurité est chargé d'orienter, de planifier et de coordonner toutes les activités du cabinet du Premier ministre, chef du gouvernement. Il est responsable de la gestion administrative et disciplinaire des agents de la force publique en service au cabinet du Premier ministre », précise



Le colonel Thierry Goma après sa prise de fonctions (DR)

puis deux ans par le général de division Prosper Nkonta Mokono. Le cabinet de défense et sécurité est une nouvelle structure devant servir d'interface avec la force publique. Il s'agit d'un organe d'aide à la prise de décision qui assiste et conseille le Premier ministre en matière de planification, programmation et mobilisation des ressources nationales en vue de la mise en place des moyens matériels et financiers nécessaires au développement des capacités opérationnelles des forces de défense et de sécurité et au soutien des engagements opérationnels. Il a également pour missions de

l'article 4 du décret.

Le cabinet de défense et de sécurité comprend, outre son chef, cinq officiers supérieurs traitant dans les domaines ci-après : stratégie de défense et de sécurité collective ; forces armées congolaises ; gendarmerie nationale ; police nationale ; programmation et suivi de programmes.

Qui est le colonel Thierry Goma ?

Né le 7 juillet 1967 à Paris, en France, le colonel Thierry Goma a obtenu son CEPE en 1979, à l'Ecole de la Poste de Brazzaville. Licencié en histoire des relations internationales (Paris I-Panthéon

Sorbonne en 1988), il est titulaire d'un master en défense nationale et sécurité au Maroc en 2012. Chef d'état-major adjoint de l'armée de terre de 2015 jusqu'à sa nomination, Thierry Goma est détenteur du diplôme d'officier interarmes de Saint-Cyr Coëtquidan de France et du diplôme des formateurs des Nations unies en opération de maintien de paix.

Il a suivi, de 2011 à 2012, le cours supérieur de défense au Collège Royal d'Enseignement militaire supérieur au Maroc. S'agissant des décorations, il est officier dans l'ordre du mérite et chevalier du dévouement congolais, puis commandeur de l'ordre du Copax.

Interrogé sur les défis qui l'attendent, l'ancien chef de corps du 401e BI/40e BDI entend apporter personnellement sa petite touche, sa contribution à l'opérationnalisation de cette structure par un style managérial différent et par une autre approche anticipative. Quant au reste, le colonel Thierry Goma a indiqué que les vrais défis sont ceux du Premier ministre dont il a la mission de conseiller et d'aider à la décision.

Ces défis qui sont nombreux, a-t-il cité, ont trait aussi bien à l'action de l'Etat, à l'insécurité transfrontalière, à la délocalisation des casernes militaires, à la mise en œuvre des accords de cessez-le-feu et de cessation des hostilités de Kinkala.

« En tout cas, nous entendons faire en sorte que le Premier ministre, chef du gouvernement, soit très opérationnel dans le traitement de tous ces dossiers », a promis cet ancien enfant de troupe de la promotion 20e anniversaire de l'armée populaire nationale, rendant hommage à son prédécesseur, le général de division Prosper Nkonta Mokono.

Parfait Wilfried Douniama

## AVIATION CIVILE

## Vingt jeunes étudiants vont se former en Chine

Avant de s'envoler pour une formation d'un mois en Chine, question de s'accommoder au langage du domaine, les vingt élèves pilotes congolais ont été reçus par le ministre des Transports, Fidèle Dimou, le 23 mai à Brazzaville, pour quelques conseils.



Les élèves pilotes posant avec le ministre et ses collaborateurs

Il les a félicités pour leur sélection à cette formation qui se poursuivra en Afrique du Sud pendant près de deux ans. Rappelons que le concours relatif à cette formation a été organisée depuis l'année dernière par le ministère des Transports, l'Agence nationale de l'aviation civile et l'Avic, une société chinoise évoluant dans ce domaine. Elle est également spécialisée dans la fabrication des avions. D'ici à la fin de l'année en cours, cette société chinoise livrera au Congo trois avions de marque Arj21, a-t-on appris.

« Cette politique consiste à rajeunir les effectifs dans notre structure. Beaucoup de cadres sont allés en retraite et d'autres d'ici peu. Il ne faudrait pas qu'il y ait cassure ni rupture. Les effectifs

doivent se renouveler en permanence », a déclaré le ministre des Transports.

« Vous n'allez pas en Chine pour le tourisme, mais pour se former dans un secteur de pointe comme l'aéronautique civile. Travaillez, soyez à la hauteur de la formation pour que vous soyez utiles au Congo qui vous attend », a-t-il martelé. Cette formation, qui s'inscrit dans le cadre de la coopération entre la Chine et le Congo dans le domaine de l'aviation civile, fait suite à la visite qu'a effectuée le ministre des Transports en Chine, en janvier dernier.

Lopelle Mboussa Gassia

**« Vous n'allez pas en Chine pour le tourisme, mais pour se former dans un secteur de pointe comme l'aéronautique civile. Travaillez, soyez à la hauteur de la formation pour que vous soyez utiles au Congo qui vous attend »**

# Compte rendu du Conseil des ministres du 23 mai 2018

Le Conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 23 mai 2018 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de son Excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat.

Treize affaires étaient inscrites à l'ordre du jour, à savoir :

- Six projets de décret au titre du ministère des Mines et de la géologie ;

- Sept projets de décret au titre du ministère des Hydrocarbures.

Avant d'entrer dans le vif des affaires soumises à l'examen du Conseil des ministres, il convient de rappeler que les textes soumis à la délibération et à la discussion des membres du Conseil des ministres, et ce aux titres respectifs des ministères des Mines et de la géologie d'une part, et des Hydrocarbures d'autre part, matérialisent la volonté des pouvoirs publics d'assurer une régulation optimale dans deux secteurs clé pour notre économie nationale.

Le développement du secteur des mines et de la géologie, favorisé par l'Etat depuis des années, grâce aux opportunités accordées à une expertise avérée et aux facilités dispensées à des investisseurs potentiels, permettra la diversification et la croissance de notre économie. De même, le renforcement du dynamisme et de la bonne gouvernance du secteur des hydrocarbures en général, et de celui du pétrole en particulier, permettra de dégager des ressources complémentaires nécessaires au financement global de notre économie.

Entrons à présent dans le vif des affaires examinées lors du Conseil des ministres de ce jour 23 mai 2018.

## I/- Ministère des Mines et de la géologie

**1/** - Trois projets de décret portant premier renouvellement, au profit de la société d'exploitation minière du Congo du permis de recherches minières pour l'or, dit « permis Etaba II » dans le département de la Cuvette ouest pour le premier, et de deux permis de recherches minières pour la colombo-tantalite, dit « permis Bellevue » pour le premier, et pour les diamants bruts, dit « permis Gatongo-Kounda » pour le second, tous les deux dans le département de la Sangha.

Prenant la parole pour présenter ces trois projets de décret, M. Pierre Oba, ministre des Mines et de la géologie, a indiqué aux membres du Conseil des ministres que la société d'exploitation minière du Congo (EMC) a obtenu, le 13 janvier 2015, les trois permis de recherches minières soumis à renouvellement.

Au cours de la première période de validité, la société a réalisé les travaux suivants : des campagnes de cartographie et de tranchées, ainsi qu'une campagne d'échantillonnage géotechnique.

Compte tenu des bonnes perspectives que ces campagnes laissent espérer, la société EMC sollicite un renouvellement des trois permis. Le ministre Oba a révélé que les campagnes de prospection attendues ont un coût prévisionnel estimé à un milliard cinquante millions de frs CFA.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté les trois projets de décret portant premier renouvellement, au profit de la société d'exploitation minière du Congo du permis de recherches minières pour l'or, dit « permis Etaba II » dans le département de la Cuvette ouest pour le premier, et de deux permis de recherches minières pour la colombo-tantalite, dit « permis Bellevue » pour le premier, et pour les diamants bruts, dit « permis Gatongo-Kounda » pour le second, tous les deux

dans le département de la Sangha.

**2/** - Deux projets de décret portant deuxième renouvellement au profit de la société Zong Jin Hui Da Beijing, de deux permis de recherches minières, pour l'or, dit « permis Osselé » pour le premier, et dit « permis Aboundji » pour le second, tous les deux situés dans le département de la Cuvette ouest.

Poursuivant son propos, le ministre Oba a précisé que cette société a obtenu, le 9 août 2013, le renouvellement des deux permis précités. Ayant obtenu des résultats encourageants sur les deux sites, notamment par la mise à jour de zones fortement minéralisées, la société Zong Jin Hui Beijing se propose d'investir sept cent cinquante millions de frs CFA pour les campagnes projetées. Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté les deux projets de décret portant deuxième renouvellement au profit de la société Zong Jin Hui Da Beijing, de deux permis de recherches minières, pour l'or, dit « permis Osselé » pour le premier, et dit « permis Aboundji » pour le second, tous les deux situés dans le département de la Cuvette ouest.

**3/** - Projet de décret portant attribution à la société Origins Exploration Congo S.A. d'un permis de recherches minières pour les potasses, dit « permis Loango », dans le département du Kouilou.

Société de droit congolais titulaire d'une autorisation de prospection pour les potasses dite « autorisation Loango » attribuée par arrêté ministériel du 12 décembre 2017, Origins Exploration Congo a mené une campagne de prospection dans la plaine côtière du Kouilou, qui s'est révélée encourageante.

Elle sollicite donc l'obtention d'un permis de recherches en bonne et due forme, et ce afin de déterminer le réel potentiel en potasse de cette zone, en vue d'une éventuelle entrée en production.

Le budget de réalisation de ces travaux est évalué à dix milliards deux cent neuf millions neuf cent vingt mille neuf cent quarante-cinq frs CFA.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant attribution à la société Origins Exploration Congo S.A. d'un permis de recherches minières pour les potasses, dit « permis Loango », dans le département du Kouilou.

Reprenant la parole, le ministre Oba a informé le Conseil des ministres d'une bonne nouvelle, à savoir l'arrivée attendue, en cette fin de semaine, au port de Pointe-Noire, d'un train, composé d'une vingtaine de wagons, en provenance de Mayoko (département du Niari) et contenant les premières quantités de minerai de fer produites dans cette localité.

Cette information est d'autant plus positive qu'elle préfigure une mise en production pérenne. En effet, cette première cargaison a déjà trouvé preneur, le navire afférent appartenant au client acheteur se trouvant d'ores et déjà sur les rives de Pointe-Noire. Intervenant à ce stade des débats, son Excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, s'est félicité de cette information, qui récompense la volonté constante des pouvoirs publics de faciliter la recherche, et donc la production minière.

Le président de la République a ajouté que l'enjeu d'une mise en production diversifiée et significative dans ce secteur économique vital doit s'accompagner d'une action résolue du gouvernement, afin que soient mises à la disposition du secteur minier les in-

frastructures qui permettront de le rendre économiquement rentable. A cet égard, le chef de l'Etat a mentionné, comme priorité, la construction espérée d'une ligne ferroviaire qui reliera les différents bassins de production minière, depuis le port minéralier de Pointe-Noire jusqu'au département de la Sangha, via notamment les localités de Mayoko et Zanaga.

## II/- Ministère des Hydrocarbures

Prenant à son tour la parole, M. Jean-Marc Thystère Tchicaya, ministre des Hydrocarbures, a indiqué aux membres du Conseil des ministres que la série de projets de décret qu'il soumet à leur examen et adoption, avait pour objectif de compléter ou d'améliorer les textes existants, et ce dans le but de renforcer le caractère optimal des règles de gouvernance au quotidien du secteur des hydrocarbures.

Le caractère obsolète de certains textes réglementaires a eu pour conséquences principales les difficultés d'approvisionnement du pays en produits pétroliers finis, avec pour résultat des pénuries récurrentes de carburants observées tant à Brazzaville que dans la partie septentrionale du pays.

Les mesures proposées permettront, en effet, la réduction des subventions de l'Etat, l'augmentation de l'assiette fiscale du secteur pétrolier aval, la création d'emplois et le renforcement des stocks-outils et des stocks stratégiques.

En vue de l'atteinte de ces objectifs, les textes à compléter et/ou à améliorer sont les suivants :

- Loi n°21-94 du 10 août 1994, portant loi-cadre sur la privatisation ;

- Avenant n°1 du 15 mai 2001 à l'Accord-cadre du 10 juin 1997 déterminant les modalités de transfert par l'Etat des activités de la filière pétrolière aval ;

- Loi n°6-2001 du 19 octobre 2001 organisant les activités de raffinage, d'importation, d'exportation, de transit, de réexportation, de stockage, de transport massif, de distribution et commercialisation des hydrocarbures et des produits dérivés des hydrocarbures ;

- Avenant n°2 du 20 avril 2009 à l'Accord-cadre du 10 juin 1997 parachevant le processus de privatisation d'Hydro Congo et le transfert par l'Etat aux sociétés des actifs et activités de la filière pétrolière aval.

Dans le but de revisiter ces textes, M. Clément Mouamba, Premier ministre, chef du gouvernement, a mis en place, par note de service n°0023/PM-CAB du 8 avril 2017, une commission interministérielle chargée de la problématique d'approvisionnement du pays en produits pétroliers finis.

Après le constat fait par la commission interministérielle, des projets de décret ont été élaborés et sont soumis au Conseil des ministres pour examen et adoption. Il s'agit des projets suivants :

- Projet de décret modifiant et complétant l'article 2 du décret n°2002-264 du 1er août 2002 définissant les conditions d'exercice des activités de fabrication des lubrifiants ainsi que les règles d'implantation, d'aménagement et d'exploitation des usines de fabrication des lubrifiants.

Le décret prévoit la réduction du montant de l'agrément, qui passe de trois cents millions de frs CFA à cent millions de frs CFA.

- Projet de décret modifiant certaines dispositions du décret n°2002-279 du 9 août 2002 fixant les conditions et les modalités de délivrance et de retrait des agréments d'exploitation des activités de stockage et de transport massif.

Le projet propose une réduction du mon-

tant de l'agrément de sept cents millions à trois cents millions de frs CFA, ce qui permettra l'augmentation du nombre d'exploitants de cette activité ainsi que celle de son assiette fiscale.

- Projet de décret modifiant certaines dispositions du décret n°2002-280 du 9 août 2002 fixant les conditions et les modalités de délivrance et de retrait des agréments relatives à l'exercice des activités de distribution et commercialisation ;

Afin de permettre aux Congolais d'accéder à l'activité de distribution et commercialisation des produits finis, de réduire les subventions de l'Etat, l'augmentation de la quantité de stocks-outils et des stocks stratégiques en produits finis, il est décidé la réduction des frais d'obtention de l'agrément de sept cents millions à trois cents millions de frs CFA.

- Projet de décret portant modification du décret n°2002-265 du 1er août 2002 fixant les conditions d'exercice des activités d'importation, d'exportation, de transit et de réexportation des hydrocarbures raffinés, et projet de décret portant modification du décret n°2005-683 du 28 décembre 2005 fixant les conditions et la procédure d'obtention et de retrait de l'agrément pour l'exploitation des activités d'importation, d'exportation, de transit et de réexportation des produits pétroliers.

Cette activité étant très capitalistique, elle connaît des capacités de récupération très faibles. Aussi, et pour rendre l'activité plus attrayante pour les investisseurs, le projet de décret prévoit les dispositions principales suivantes :

- Le coût de l'agrément passe de cinquante millions à quarante-cinq millions de frs CFA.

- L'agrément aura désormais une validité de trois ans au lieu d'une année, permettant une récupération de l'investissement.

- Mise en place de la procédure et des modalités d'obtention de l'agrément d'exercice de l'activité.

- Projet de décret modifiant certaines dispositions du décret n°2005-684 du 28 décembre 2005 fixant les conditions et la procédure d'obtention et de retrait de l'agrément pour l'exploitation des activités de raffinage des hydrocarbures.

En vue de permettre l'accès des Congolais à cette activité, il est décidé de revoir à la baisse les frais d'obtention de l'agrément, lesquels passent de deux milliards de frs CFA à cinq cents millions de frs CFA.

- Projet de décret modifiant certaines dispositions du décret n°2005-685 du 28 décembre 2005 fixant les conditions et la procédure d'obtention et de retrait de l'agrément d'exploitation des activités de stockage, de transport, de conditionnement, de distribution et de commercialisation de gaz de pétrole liquéfié.

Le projet propose que le coût de l'agrément passe d'un milliard de frs CFA à trois cents millions de frs CFA.

Après discussion, le Conseil des ministres a adopté les sept projets de décret soumis à son examen.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le président de la République a alors levé la séance.

Commencée à 10h 00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 12h 00.

## Fait à Brazzaville, le 23 mai 2018

**Thierry Lézin Mougalla/-  
Ministre de la Communication  
et des médias  
Porte-parole du gouvernement**

## ENVIRONNEMENT

# Une opération de collecte des déchets plastiques pour en faire des pavés

La députée maire de la commune de Kintélé, Stella Mensah Sassou N'Guesso, a lancé le 23 mai, dans cette commune, le projet Yell'o plastic, conçu par la société congolaise Healthy environnement et destiné à transformer les déchets plastiques en pavés de construction.

Le but du projet est de transformer les ordures reconnues comme une source de dégradation de l'environnement urbain en opportunités économiques. « Ce projet aura le double avantage non seulement de créer des emplois mais aussi de préserver notre environnement », a déclaré Stella Mensah Sassou N'Guesso, dont la commune a été choisie pour servir de pilote à l'initiative, à l'instar de Brazzaville, Pointe-Noire et Ouessou.

Déroulant les différents axes de ce projet que soutient la Fondation MTN, Yvon Kaba, directeur général de Healthy environnement, a souligné la nécessité de réussir ce défi urbain, en matière de dégradation de l'environnement, d'autant plus que les déchets plastiques trouveront, grâce à l'initiative, une issue entrepreneuriale.

« Le projet vise à fabriquer des pavés de construction à base des sachets en plastique, collectés auprès de la population. Il a pour but d'éradiquer le plastique

dans les grandes villes du Congo. Cette opération sera organisée en partenariat avec les mairies des villes et le concours de la société de téléphonie mobile MTN Congo », explique Yvon Kaba.

Pour mieux collecter les plastiques, des points de pesage ont déjà été installés dans les mairies des villes bénéficiaires, afin de permettre à la population de vendre les déchets à quatre cents FCFA, le kilo. L'achat se fait via MTN mobile money et devrait amener la population à libérer ses déchets plastiques contre une rémunération.

Une centaine de jeunes a été formée dans le cadre de ce projet. Les formateurs sont venus de Ouagadougou, au Burkina Faso, où la même initiative a connu un succès. Leur mission consistera à gérer les points de pesage disséminés à travers les villes et orienter la population sur l'intérêt de l'initiative qui se révèle comme un business chez les jeunes désœuvrés.

« Nous avons besoin de la ma-



Stella Mensah Sassou N'Guesso, encadrée par, Yvon Kaba et le secrétaire général de la mairie de Kintélé

tière pour passer à la production des pavés sur nos deux sites retenus. Ces pavés serviront à revêtir les voies avec des coûts largement abordables. Les plastiques seront évidemment filtrés avant de passer à leur transformation », a soutenu Yvon Kaba.

« Le pavé en plastique est moins cher et plus solide. Le mètre carré peut osciller autour de 5 000 FCFA alors que celui en ciment

coûte environ 8 000 FCFA. Le pavé en plastique peut supporter des poids relativement plus lourds. Cela a été testé », a renchéri Yvon Kaba, lors du jeu des questions et réponses avec l'assistance.

## Un véritable problème des pays en développement

La gestion des déchets constitue l'un des problèmes majeurs des

pays en développement, à l'instar du Congo, où la croissance démographique et la diversité des activités socio-économiques sont à l'origine de la dégradation de l'environnement.

Dans la plupart des villes, malgré des opérations d'assainissement, les sachets, les bouteilles et autres objets en plastique forment des tas d'immondices, quand ce ne sont pas des caniveaux transformés en décharges et des déchets brûlés dans les rues.

Si le manque de moyens financiers semble être la cause principale, selon les acteurs de la gestion des déchets, une meilleure politique est indispensable pour l'ensemble de la filière. En lançant ce projet, Healthy environnement estime que « le système est un créneau porteur de développement en même temps qu'il stimule l'esprit entrepreneurial ». Une campagne de communication a, d'ailleurs, été lancée le même jour pour annoncer le début du projet. Healthy environnement est une société de droit congolais, créée en 2012 et spécialisée dans les métiers de l'environnement. Elle opère à Brazzaville, Pointe-Noire et Ouessou.

Quentin Loubou

## ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

### Une probable candidature rwandaise au secrétariat général

La ministre rwandaise des Affaires étrangères, Louise Mushikiwabo, est fortement pressentie pour présenter sa candidature à la tête de l'institution, en octobre, face à Michaëlle Jean dont le mandat arrivera à son terme.

Soutenue par la France, la candidature rwandaise bénéficiera également, selon des sources, de l'appui des pays africains qui, en 2014, étaient divisés autour d'un choix commun. En visite à Paris où il a été reçu par son homologue français, Emmanuel Macron, le président Paul Kagame ne manquera pas d'évoquer la candidature de l'actuelle cheffe de la diplomatie de son pays à la tête de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), d'après certaines indiscretions.

En froid avec le Rwanda, depuis le génocide de 1994, la France souhaite, à travers la candidature de Louise Mushikiwabo, 56 ans, réchauffer ses relations avec ce pays francophone et ancienne colonie française, qui a délaissé le français au profit de la langue anglaise dans son système éducatif et au sein de l'administration.

Face à l'actuelle secrétaire générale de l'OIF, Michaëlle Jean, la diplomate rwandaise bénéficiera, lors du XVII<sup>e</sup> sommet de l'organisation, qui se tiendra les 11 et 12 octobre prochains à Erevan (Arménie), du soutien du continent africain pour détrôner son challenger qui ne semble plus faire l'unanimité parmi les Etats membres.

Guy-Gervais Kitina

## MONNAIE ÉLECTRONIQUE

### La BEAC note un regain d'activité en Afrique centrale

Les paiements en monnaie électronique ont dépassé 229 milliards FCFA en 2017, contre 121 milliards FCFA l'année précédente, dont 93% avec le « Mobile Money », selon les résultats d'une étude sur les systèmes de paiement publiée le 22 mai par l'institution financière sous-régionale.

Le nombre de porte-monnaie électroniques a également augmenté de façon considérable, passant de 12,6 millions d'inscrits à la fin 2016 à seize millions en décembre suivant, pour un taux d'actifs passant de 21% à 28% pendant la période étudiée.

En 2017, les recharges de porte-monnaie électroniques, c'est-à-dire les dépôts en espèces de la clientèle dans les points de vente, ont atteint 1814 milliards FCFA, contre 735 milliards FCFA en 2016 dont 1726 milliards FCFA (663 milliards FCFA pour toute l'année 2016) pour le Mobile Money, une plate-forme qui enregistre 99% des transferts d'argent. En valeur, et selon le rapport, les transactions globales de monnaie

électronique en zone Cémac, qui s'élevaient à 1631 milliards FCFA en 2016, ont dépassé 4700 milliards à la fin de 2017, le Mobile Money représentant 96% de cette valeur.

Cette étude observe toutefois que ces tendances marquent une très grande disparité entre les pays de la sous-région, la Guinée équatoriale ne disposant pas d'établissement autorisé à émettre de la monnaie électronique et, en République centrafricaine, le seul produit de Mobile Money n'a été lancé qu'en avril 2016 avec une activité de « Orange Money RCA » demeurée très modeste. Quant au Tchad, l'Institut d'émission note un manque de dynamisme des acteurs, notamment ceux émettant

le Mobile Money ainsi que l'environnement économique du pays. Sur le terrain, le rapport de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) constate que le Gabon dispose du meilleur taux d'actifs (51% en 2017) et « peut donc être considéré comme celui où la population s'est mieux appropriée le téléphone portable pour effectuer ses transactions financières ».

Mais, en dépit de cette prégnance du Mobile Money sur les transactions en monnaie électronique, le développement optimum de ce mode de paiement, pourtant reconnu comme étant un outil idéal pour l'inclusion financière, reste entravé par certaines dispositions réglementaires. Il en est ainsi, par exemple, de l'impossibilité pour les utilisateurs d'effectuer des transactions entre pays de la zone Cémac.

Josiane Mambou Loukoula

## FMI

### « L'investissement privé est une clé d'une croissance forte et durable »

Le rapport 2018 du Fonds monétaire international (FMI) sur les perspectives économiques régionales de l'Afrique subsaharienne, appelle, dans son dernier chapitre à l'augmentation de l'investissement privé dans le continent, en vue d'atteindre une croissance forte et durable, susceptible d'améliorer la situation sociale à moyen terme.

Le rapport relève que l'Afrique subsaharienne est la région en développement où l'investissement privé rapporté au Produit intérieur brut est le plus faible.

Il recommande un allègement des entraves contraignantes. Ce qui n'est pas facile à mettre en place, compte tenu des déséquilibres dans les échanges des pays de la région avec l'extérieur. Pour y parvenir, l'Afrique a besoin de plus de devises pour importer les équipements nécessaires. Or, la baisse et la reprise lente des prix des matières premières ne donne pas d'ouverture pour augmenter les revenus en devise étrangères, indique le rapport.

Noël Ndong

## PAIX ET SÉCURITÉ

# Le Congo doté d'un plan national de mise en œuvre de la résolution 1325 de l'ONU

L'annonce a été faite le 23 mai, par la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Inès Nefer Ingani, au cours d'un atelier régional organisé par la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et l'Unoca (Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale).

L'adoption en 2000 de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies sensibilise l'opinion à la question de la contribution des femmes à la paix et à la sécurité dans le monde. Elle exhorte les parties en conflits armés à prendre des mesures appropriées afin de protéger les femmes et les filles contre les actes de violence pendant les guerres et les conflits, et de les impliquer dans les processus de paix.

« Il était temps que tous nos pays conjuguent leurs efforts pour la recherche des solutions aux obstacles rencontrés dans la mise en œuvre de la résolution 1325 dans la sous-région, à travers les échanges d'expérience et l'adoption des stratégies novatrices communes, tout en reconnaissant le rôle primordial que jouent les femmes à côté des hommes », a indiqué la ministre de la Promotion de la femme, dans son discours d'ouverture « Dans cette vision des choses, les femmes qui sont le socle de la cohésion sociale, la matrice de l'humanité, ne doivent plus être considérées comme des simples victimes. Elles doivent de plus en plus assumer un rôle clé pour

la survie de leur famille, s'impliquer dans toutes les étapes de prévention, de résolution pacifique des conflits, de négociation, de défense, de consolidation et de maintien de la paix », a-t-elle ajouté.

Cependant, l'évaluation de la résolution 1325 montre que plusieurs éléments sont jugés indispensables à son application effective. Parmi des défis à relever, elle a cité, entre autres, la promotion de la participation et la représentation équitable femme-homme dans la

sphère de prise de décisions; le respect des droits de tous les citoyens et la suppression des violences à l'égard des femmes. « Les femmes peuvent et doivent jouer un rôle déterminant dans la résolution des problèmes cruciaux qui gangrènent la marche en avant de l'humanité. C'est l'une des conditions essentielles pour l'atteinte des objectifs de développement durable à l'horizon 2030 et de l'agenda 2063 de l'Union africaine », a conclu la ministre.

La CEEAC réitère son appui pour la participation des femmes dans la consolidation de la paix et la sécurité

La CEEAC et l'Unoca, initiateurs de cet atelier régional de validation, ont réaffirmé leur engagement à accompagner la gent fémi-

nine dans la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU.

« Il n'existe pas de mesure unique pour surmonter les défis auxquels sont confrontés les femmes en période de conflits. Leur situation exige une réponse globale dans laquelle les dimensions politiques, sécuritaires, humanitaires sont bien coordonnées et se renforcent mutuellement. La CEEAC fera tout pour appuyer un processus à base élargie et inclusif. Et les voix des femmes doivent faire partie intégrante des processus de médiation et de réconciliation », a déclaré le représentant du secrétaire général de la CEEAC, Pascal Moussavou Mbina.

La CEEAC estime que l'engage-

ment des femmes est essentiel pour consolider une paix durable, « cet engagement est au cœur du mandat de la CEEAC qui est, entre autres, de promouvoir la pleine participation des femmes au rétablissement et à la consolidation de la paix et la sécurité en Afrique centrale ». Après avoir fait l'historique de la résolution 1325, l'Unoca a, pour sa part, appelé les femmes à s'impliquer davantage dans « la prévention et la résolution des conflits, ainsi que dans la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme ».

« L'expérience montre que les questions de paix et sécurité ont longtemps été dominées par des militaires et les hommes politiques. Cependant, les conflits armés affectent majoritairement les femmes et les enfants. Cette tendance est même à la hausse dans le contexte des nouvelles crises, qui émergent, entre autres, en Afrique », a fait observer la représentante de l'Unoca, Annie Dumont.

L'objectif de cet atelier régional est de valider le projet du plan d'action de la CEEAC pour la mise en œuvre de la résolution 1325. Les participants sont constitués des représentants des onze Etats membres de la CEEAC, des organisations féminines et d'autres acteurs œuvrant pour la paix et la sécurité en Afrique centrale.

Yvette Reine Nzaba



Photo de famille/ Crédit photo Adiac

## DÉVELOPPEMENT

# Les Etats africains exhortés à plus de transparence dans la gestion de leur économie

L'invitation a été lancée, le 22 mai, par l'émir de l'Etat de Kano, Sanussi II, ancien gouverneur de la banque centrale du Nigeria, lors d'une réunion préparatoire des assemblées annuelles 2018 de la Banque africaine de développement (BAD), portant sur la gouvernance et la coopération technologique Afrique-Corée.

La rencontre préparatoire de haut niveau a été co-animée par plusieurs ministres africains, en présence du président de la BAD, Akinwumi Adesina, la veille de l'ouverture hier des assemblées annuelles 2018 de la BAD en Corée. L'émir de Kano a fait savoir aux participants qu'en dehors de la mauvaise gestion, l'Afrique a aussi l'épineux problème de corruption qui est à résoudre, parce qu'il constitue un véritable frein au développement du continent.

« Il est donc urgent d'améliorer la transparence dans nos Etats car, celle-ci est clairement liée à la bonne gouvernance », a-t-il affirmé. Sanussi II a martelé que la meilleure manière de lutter contre la corruption en Afrique, c'est de commencer à reconnaître que ce fléau existe. « Nous devons accepter que nous avons un problème de transparence et qu'il nous faut le régler. Nous devons aussi nous attaquer à la corrup-

tion, bloquer les fuites de capitaux et créer des opportunités de créer de nouveaux emplois », a assuré l'ancien gouverneur de la Banque centrale du Nigeria, avant de plaider pour que les Etats africains prennent des mesures nécessaires, capables de renforcer la gestion transparente des affaires publiques et mettre fin à la contrebande transfrontalière sans oublier la perte de revenus dont pâtissent les Etats.

## Des retombées positives pour le développement

Pour montrer les avantages qu'enregistre la transparence, plusieurs autres orateurs ont abordé la question dans le même sens que l'émir de Kano, notamment en évoquant les expériences vécues dans leurs pays et en soulignant les conséquences positives de la transparence dans la gestion des affaires publiques. « Autrefois en proie au terrorisme, l'Algérie

a aujourd'hui une économie stable à croissance rapide. Car, nous avons ratifié la convention internationale sur la lutte contre la corruption et nos politiques économiques sont axées sur la mobilisation de nos importantes ressources humaines et naturelles à des fins économiques », a affirmé le ministre algérien des Finances, Abderrahmane Raouya, également gouverneur de la BAD.

Pour sa part, le ministre érythréen des Finances, Berhane Habtemariam, a réitéré l'adhésion totale de son pays à la lutte contre la corruption et les efforts d'assainissement de l'économie engagée par son gouvernement, en dépit du contexte marqué par près de vingt ans de guerre. « Nous avons un système fiscal simple en Érythrée. Nous n'avons pas de taxe sur la valeur ajoutée. Par contre, nous avons des taxes sur les ventes et les services »,

a-t-il ajouté. Pour le représentant de l'Etat angolais, Aia-Eza Nacilla Gomes Da Silva, outre le défi de la transparence, son pays a de son côté relevé le défi spécifique aux économies qui ont longtemps misé sur l'exportation des matières premières. D'autant plus, son pays a négligé l'économie non pétrolière pendant de nombreuses années. « La transparence a toujours été un problème, un défi majeur pour nous en Angola. Mais, le gouvernement s'efforce maintenant à changer la perception d'un Angola corrompu », a précisé le secrétaire d'Etat angolais au Budget, Aia-Eza Nacilla Gomes Da Silva.

## Ationner d'autres leviers de la transformation

Selon les participants à cette réunion, la transparence, même si elle est absolue, ne suffira pas à elle seule à assurer la transformation totale des économies africaines, parce que le continent aura besoin, pour y arriver, d'accélérer son industrialisation et de renforcer sa

coopération avec d'autres régions du monde. C'est pourquoi, en sa qualité de première institution de financement de développement en Afrique, la BAD envisage de mobiliser environ trente-cinq milliards de dollars américains sur les dix prochaines années. Ces fonds permettront de financer les programmes d'industrialisation en Afrique.

« Le programme d'accélération de l'industrialisation du continent va créer des milliers d'emplois et mettre les Etats à l'abri de la volatilité des prix des matières premières. Par exemple, du fait de l'effondrement du prix des matières premières, de nombreux pays africains tels que l'Algérie, l'Angola et le Nigeria ont vu leurs économies marquer le pas », ont conclu les participants, en reconnaissant que l'industrialisation du continent doit reposer sur le renforcement de la coopération avec d'autres régions du monde. Ce qui justifie le bien-fondé de la rencontre entre la Corée et la BAD.

Rock Ngassakys

## EPIDÉMIE D'EBOLA

## La Guinée déploie une équipe d'agents de vaccination

Dans le cadre de la solidarité africaine et internationale, Conakry a envoyé cette semaine une mission d'agents de vaccination en République démocratique du Congo (RDC), pour apporter son expertise dans la lutte contre la maladie qui sévit dans ce pays depuis plusieurs semaines.

L'équipe médicale guinéenne est composée de trente-neuf agents spécialisés dans la vaccination de la population et du personnel de santé contre le virus Ebola.

Leur travail consiste à mener une vaste campagne de vaccination en ceinture des personnes contacts et non infectées par le virus Ebola, afin de stopper l'élan de ravage de l'épidémie dans le pays.

D'autres équipes spécialisées dans la prise en charge, l'identification et la vaccination seront déployées également dans les prochains jours pour aider le RDC à éliminer cette maladie.

A propos, le directeur de

l'agence nationale pour la sécurité sanitaire, le Dr Sakoba Keita (qui avait coordonné la lutte contre la fièvre Ebola en Guinée entre 2014 et 2015) a rassuré quant à la compétence de cette équipe médicale guinéenne déployée en RDC, pour tout risque de contamination.

Selon lui, cette équipe a été la première équipe de vaccination contre la maladie à virus Ebola en Guinée en mars 2015 avec près de huit mille Guinéens vaccinés au dur moment de la maladie dans ce pays. Les agents de santé guinéens ont déjà été eux-mêmes vaccinés contre le virus Ebola, depuis 2015.

Le Dr Sakoba Keita a affirmé



que c'est le bureau régional de l'OMS basé à Brazzaville qui a adressé une lettre au gouvernement guinéen pour solliciter le déploiement des experts guinéens pour prendre part à

la riposte contre la fièvre Ebola en RDC. Il a précisé que la RDC est à sa neuvième épidémie de fièvre Ebola depuis les années 1970, avec l'apparition du premier cas dans cette partie de

l'Afrique noire. La Guinée a été le premier pays au monde à implémenter le vaccin contre Ebola et qui a été un succès pour toute l'humanité, a noté le Dr Keita.

## LIBYE

## Le gouvernement se dit prêt à se coordonner avec toutes les parties pour sécuriser le sud du pays

La déclaration a été faite lundi par le porte-parole de l'exécutif soutenu par les Nations unies, Mohamed Al-Sallak.

Lors d'une conférence de presse à Tripoli, capitale du pays, Mohamed Al-Sallak a confirmé que « la formation d'une force militaire pour sécuriser le sud a débuté afin de résoudre le conflit, de sécuriser et de protéger la région, de combattre le terrorisme et les réseaux de contrebande, et de poursuivre les agents étrangers infiltrés au travers de la frontière ». « Le Premier ministre, Fayez Serraj, a réaffirmé son exigence à toutes les parties pour qu'elles unissent leurs efforts face aux défis dans le sud », a ajouté le

porte-parole. « Il n'y a aucune crainte à avoir concernant les tâches confiées à cette force car, l'objectif de cette formation est uniquement de sécuriser le sud, de résoudre le conflit, et d'établir la stabilité », a dit le porte-parole, en réponse à une question d'un journaliste de Xinhua sur certains dirigeants tribaux qui auraient demandé au gouvernement de ne pas envoyer de force par crainte d'affrontements possibles avec les forces armées basées dans l'est du pays. « Il n'y a pas d'ennemi si ce n'est les groupes terroristes et toutes les parties extérieures qui perturbent la stabilité et la sécurité de la Libye », a-t-il souligné.

Les forces gouvernementales

de Serraj et l'armée de l'est, dirigée par le général Khalifa Hftar, contrôlent Sabha et d'autres villes du sud et y ont une présence militaire.

Le gouvernement a formé une force militaire pour sécuriser le sud de la Libye, suite à une escalade des violences armées dans la ville de Sabha, à environ 800 km au sud de Tripoli.

Depuis le début du mois de février, Sabha a été le théâtre d'affrontements tribaux violents qui ont fait vingt-trois morts et quatre-vingt et onze blessés jusqu'à présent, selon l'hôpital de la ville.

Plus de deux cents familles ont également été contraintes de fuir leur foyer à cause de ces combats

## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

## L'ONU appelle à passer des paroles aux actes

Il est temps d'atteindre les dix-sept objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030, a souligné, le 21 mai, la vice-secrétaire générale des Nations unies, Amina J. Mohammed, citée dans un communiqué.

« Nous sommes ici pour passer des paroles aux actes », a déclaré Amina J. Mohammed, à l'ouverture du Forum pour la coopération en matière de développement 2018 qui a pris fin mardi, au siège de l'ONU. « Nous avons fait des avancées remarquables », s'est-elle réjouie, ajoutant : « Mais nous avons encore un long chemin à parcourir pour construire des sociétés résilientes et durables, qui ne laissent personne de côté ». La vice-secrétaire générale a cité plusieurs chiffres à l'appui : 767 millions de personnes vivent encore avec moins de 1,90 dollar par jour et globalement, 793 millions de personnes étaient malnutries en 2014-2016. En 2015, plus de 303 000 femmes sont mortes durant la grossesse et l'accouchement et 5,9 millions d'enfants de moins de 5 ans sont décédés, autant de morts qui, Amina J. Mohammed, sont évitables.

Elle a aussi pointé les inégalités entre les sexes, « toujours fortes », les jeunes confrontés à « des taux dramatiques de chômage et dont les voix ne se font pas entendre », ainsi que les 9% d'enfants qui ne sont pas scolarisés. La vice-secrétaire générale a ensuite mis en évidence les conséquences des problèmes environnementaux: le stress hydrique qui nécessite de construire davantage d'infrastructures durables, la pollution de l'air qui affecte neuf habitants sur dix dans les villes, et le changement climatique qui « provoque des pertes économiques de 250 milliards à 300 milliards de dollars par an ».

Le Forum encourage la cohérence dans les politiques de développement. Divers acteurs du développement y ont participé: experts de pays en développement et développés, parlementaires, gouvernements locaux, organisations de la société civile, fondations philanthropiques, organisations internationales, banques de développement, secteur privé. Lors de ce Forum, Amina J. Mohammed a exhorté à « créer des partenariats plus forts afin que la coopération en matière de développement joue un rôle plus stratégique et effectif dans sa mise en œuvre ». Sur la question de l'aide au développement, la vice-secrétaire générale a regretté que les pays les moins avancés et ceux avec des situations spéciales soient trop souvent contournés, notamment en matière de financement mixte. « Il faut que cela change », a-t-elle dit. Tout en notant que les gouvernements ne peuvent agir seuls et qu'il est indispensable de dialoguer avec le secteur privé, Amina J. Mohammed a toutefois mis en garde: malgré son potentiel énorme, le financement mixte « sans cadre juridique fiable et une comptabilité publique transparente représente un risque pour les populations ».

Xinhua

## AFRIQUE DE L'OUEST

Le 4<sup>e</sup> Sommet des jeunes leaders prévu en septembre

La rencontre se tiendra du 27 au 29 septembre à Porto-Novo, ville située à environ 40 km au sud-est de Cotonou, sur le thème « Rôle de la jeunesse dans l'atteinte des Objectifs pour le développement durable : quel accompagnement pour une meilleure participation? », a appris, le 21 mai, Xinhua auprès des organisateurs.

La quatrième édition du sommet des jeunes leaders de l'Afrique de l'ouest est destinée, non seulement à outiller davantage les jeunes sur les Objectifs de développement durable (ODD), le leadership, la paix et l'intelligence émotionnelle, mais aussi à les encourager à l'intégration régionale et le brassage culturel.

Elle est également destinée, entre autres, à la mise sur pied d'un réseau de jeunes leaders dynamiques et engagés ; à offrir aux jeunes des opportunités de développement personnel et professionnel, des opportunités de partenariat et de

financement aux organisations de jeunes leaders de l'Afrique de l'ouest et enfin à promouvoir les jeunes leaders de la région.

Interrogé par Xinhua, Mahoudjro Armand Kodjo, coordonnateur des jeunes leaders de l'Afrique de l'ouest, estime que ce sommet de Porto-Novo permettra à la jeunesse africaine de réfléchir sur le problème de chômage et du sous-développement du continent.

« Le problème du chômage des jeunes et du sous-développement des pays africains a longtemps préoccupé le monde. On se demande pourquoi l'Afrique n'est pas toujours développée au même titre que le continent asiatique qui, jadis, était au même niveau de développement que le continent africain », a-t-il souligné, estimant que face à ce problème, les gouvernants africains à eux seuls ne peuvent résoudre ce problème du sous-développement en Afrique.

## EAU ET ASSAINISSEMENT POUR L'AFRIQUE

## Le nouveau secrétaire exécutif en visite au Congo

Séjournant à Brazzaville, le Tchadien Pierre Hobab Rogoto a entamé, le 22 mai, ses séances de travail et de plaidoyer auprès des autorités congolaises et des partenaires stratégiques de l'Agence intergouvernementale panafricaine Eau et assainissement pour l'Afrique (EAA).

Le séjour en terre congolaise du secrétaire exécutif de EAA, Pierre Hobab Rogoto, prévoit une série de rencontres avec les ministères sectoriels : Affaires étrangères, Energie et hydraulique, Education, Enseignement supérieur, Recherche scientifique, Santé, Economie forestière, et avec le Premier-ministre, chef du gouvernement. Le but étant, entre autres, de faire le bilan des activités de EAA Congo, en présenter les perspectives, plaidoyer pour l'appui politique et diplomatique des hautes autorités congolaises pour porter le leadership de relance. Pierre Hobab Rogoto devrait également rencontrer les partenaires stratégiques de EAA dont la Banque de développement des Etats d'Afrique centrale ; la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale ; l'OMS-Congo ; l'Unicef et l'Agence française de développement.

Avant l'étape de Brazzaville, le secrétaire exécutif de EAA a séjourné à Yaoundé, au Cameroun, et à N'Djamena, au Tchad, où il a présenté le bilan de ses cent jours et soumis la feuille de route de EAA au président du Conseil des mi-



nistres. Avec les hautes autorités de ces deux pays d'Afrique centrale, Pierre Hobab Rogoto a aussi sollicité leur appui politique et diplomatique pour porter le leadership de relance.

Créée en 1988, à la faveur de la décennie internationale de l'eau potable et d'assainissement, EAA, anciennement Crepa, est une agence innovatrice dans le développement de solutions durables d'eau et d'assainissement en vue de l'amélioration des conditions de vie de tous les Africains. « L'institution s'investit dans la mise en place des

« systèmes intégrés, combinant l'optimisation des approches techniques, scientifiques et les mécanismes de financement novateurs », rappelle un communiqué de presse de EAA Congo.

Basée à Ouagadougou, au Burkina Faso, EAA est passée de quinze pays membres à sa création à trente-cinq pays en 2011. Comme toute organisation, elle traverse depuis 2014 une crise profonde de gouvernance marquée par des insuffisances au niveau institutionnel et financier. Mais suite aux changements importants intervenus depuis le 27 septembre 2017 à l'issue de la session extraordinaire du Conseil des ministres de Yaoundé, l'espoir est permis pour la relance de la gouvernance de l'agence.

Parfait Wilfried Douniama

## SANTÉ

## Le quart de la population mondiale pourrait être obèse en 2045

Alors que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime qu'environ 13% des adultes (11% des hommes et 15% des femmes) étaient obèses en 2016, des chercheurs britanniques et danois ont présenté, le 23 mai, des projections au congrès européen sur l'obésité à Vienne (Autriche), avançant que cette proportion grimpera à 22% en 2045 si rien ne change d'ici là.

Les projections annoncées cachent des disparités selon les pays, soulignent les auteurs des travaux, précisant, par exemple, que si la tendance actuelle se maintient, plus de la moitié (55%) de la population des États-Unis sera obèse en 2045, contre 39% en 2017. Cette hausse de l'obésité devra s'accompagner d'une augmentation des cas de diabète de type 2, qui passeront de 9% de la population mondiale en 2017 à 12% en 2045, soit une personne sur huit. « Le cours des choses peut être inversé mais il faut, pour cela, des politiques volontaristes et coordonnées », a estimé l'un des auteurs de ces tra-

voux, le Dr Alan Moses, qui travaille pour le numéro un mondial de l'insuline, le danois Novo Nordisk.

Commentant les conclusions de l'analyse, Alan Moses a dit que si la tendance actuelle se confirme, « le coût pour les systèmes de santé sera énorme » puisque l'obésité est une question de santé publique planétaire. A ce sujet, une étude américaine, publiée en juin 2017, indiquait que la proportion de la population obèse, qui n'a cessé d'augmenter dans le monde depuis 1980, a doublé dans soixante-treize pays. Conséquence: une augmentation de la mortalité due aux maladies cardio-vasculaires, au diabète et à certains cancers.

Les travaux des chercheurs britanniques et danois ne sont pas les premiers du genre sur l'obésité. En avril 2016, une étude en la matière, publiée dans la revue britannique The Lancet, estimait que 20% des adultes dans le monde pourraient être obèses d'ici à 2025.

Le surpoids et l'obésité, liés tous les deux à l'alimentation et au mode de vie, sont mesurés selon l'indice de masse corporelle qu'on



obtient en divisant le poids par la taille au carré. Au-dessus de 25 pour un adulte, on est en surpoids et à partir de 30, on parle d'obésité. L'OMS conseille ainsi de limiter la consommation de lipides et de sucres et d'avoir une activité physique régulière. Quant aux auteurs des travaux sus évoqués, ils avancent que pour stabiliser les cas de diabète de type 2 dans le monde autour de 10% en 2045, il faudrait faire baisser le taux d'obésité à 10% de la population mondiale.

« Chaque pays est différent, du point de vue génétique, social et environnemental, c'est pourquoi il n'y a pas de recette unique. Chaque pays doit privilégier la stratégie qui lui correspond le mieux », a estimé le Dr Moses.

Nestor N'Gampoula

## BRÈVES

## ZIMBABWE

Le pays tente de mettre fin à son isolement sur la scène internationale depuis la chute de Robert Mugabe. Il a fait acte de candidature pour réintégrer le Commonwealth. Robert Mugabe avait claqué, en 2003, la porte de ce forum des pays anciennement colonisés par le Royaume-Uni, qui avait suspendu le Zimbabwe en raison du scrutin présidentiel de cette année-là, marqué par des violences et des accusations de fraudes. Le Zimbabwe est devenu de plus en plus isolé à partir des années 1990 au sein de la communauté internationale, en raison de la dérive autoritaire de son ex-président, au pouvoir de 1980 à la fin 2017.

## BURUNDI

Les Burundais ont largement approuvé par référendum une réforme de la Constitution qui peut permettre au président Pierre Nkurunziza de rester en poste jusqu'en 2034, selon les résultats provisoires annoncés par la Commission électorale (Céni). Le oui en faveur de cette révision constitutionnelle a obtenu 73,2% des voix, contre 19,3% au non, 3,3% à l'abstention et 4,1% pour les bulletins nuls, a indiqué le président de la Céni, Pierre-Claver Ndayicariye. La participation est de 96,4%.

## MALI

Douze terroristes ont été tués dans un accrochage, le 19 mai, avec les forces armées maliennes, sous contrôle opérationnel de la Force conjointe du G5-Sahel. L'accrochage est survenu lors d'une patrouille de sécurisation de la foire hebdomadaire de Boulkessy (frontière avec le Burkina Faso). Les forces armées maliennes déplorent un mort. Le ministre a encouragé l'armée malienne à poursuivre leurs missions de sécurisation et de protection des personnes et de leurs biens sur toute l'étendue du territoire national dans le strict respect des droits de l'Homme.

## LIBYE

Le gouvernement libyen, soutenu par les Nations unies, affirme être prêt à se coordonner avec toutes les parties militaires pour sécuriser le sud du pays, en proie aux troubles. Plus de deux cents familles ont été contraintes de fuir leur foyer à cause des combats. Le porte-parole du gouvernement, Mohammed Al-Sallak, a confirmé que « la formation d'une force militaire pour sécuriser le sud a débuté afin de résoudre le conflit, de sécuriser et de protéger la région, de combattre le terrorisme et les réseaux de contrebande, et de poursuivre les agents étrangers infiltrés au travers de la frontière ». Les forces gouvernementales de Serraj et l'armée de l'est, dirigées par le général Khalifa Haftar, contrôlent Sabha et d'autres villes du sud et y ont une présence militaire.

## BANQUE

Les Brics ouvriront un bureau régional pour les Amériques au Brésil

La Nouvelle banque de développement (NBD) des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) projette de s'implanter dans le pays cette année, a-t-on appris le 23 mai, d'un communiqué.

Le Bureau régional pour les Amériques aidera à accroître les capacités opérationnelles de la NBD, dont le siège se trouve à Shanghai, et facilitera l'identification et la préparation des projets bancables au Brésil. Il jouera un rôle majeur puisqu'avec le Centre régional pour l'Afrique établi l'année dernière à Johannesburg, en Afrique du Sud, le nouveau bureau régional soutiendra progressivement une gamme croissante d'opérations de la banque, ajoute le communiqué.

Etabli en juillet 2014, lors du 6<sup>e</sup> sommet des Brics à Fortaleza, au Brésil, le NBD avait officiellement ouvert en juillet 2015 à Shanghai. L'institution financière des Brics avait été créée avec l'objectif de financer des travaux d'infrastructures et des projets de développement durable des Etats concernés ainsi que ceux d'autres économies émergentes et des pays en développement.

Nestor N'Gampoula,  
Josiane Mambou Loukoula et AFP

« Chaque pays est différent, du point de vue génétique, social et environnemental, c'est pourquoi il n'y a pas de recette unique. Chaque pays doit privilégier la stratégie qui lui correspond le mieux »,

## TOURISME

## Une conférence pour l'émergence d'un label Afrique

Le siège du Medef à Paris, en France, abritera, le 18 juin, la septième rencontre annuelle de l'African Business lawyer's club (ABLC) sur le thème « The African tourism : a brightening future ».

« Alors que les pays africains attirent de plus en plus de visiteurs, le tourisme d'affaires, le tourisme culturel ou le tourisme durable s'affirment comme autant de secteurs extrêmement prometteurs sur un plan économique, avec notamment un impact très positif sur l'emploi local. La question qui se pose aujourd'hui est de savoir comment pérenniser, valoriser et optimiser le développement inclusif de ce secteur », explique Charlene Ntsiba, présidente de l'ABLC.

Acteurs du secteur du tourisme, financiers et avocats se rassembleront pour discuter du potentiel d'investissement du secteur du tourisme en Afrique. Deux tables rondes se succéderont. La première, avec pour thème « Le financement, un outil incontournable au service du développement du tourisme africain », donnera la parole à des acteurs clés. La seconde table ronde abordera la question de « L'innovation comme stratégie pour l'émergence d'un label Afrique » avec la participation des praticiens et des experts du monde du droit et de la finance.

En vue du développement du secteur touristique en Afrique, Mosadeck Bally, président - directeur général du groupe d'hôtellerie Azalai, proposera une étude de cas pour identifier les étapes clés dans la réalisation d'un projet touristique de grande ampleur en Afrique. « En 2017, le continent africain a reçu soixante-deux millions d'arrivées internationales selon le rapport annuel de l'Organisation mondiale du tourisme, soit une progression de 8% par rapport à 2016. Le « nation branding » de certains pays, la stabilité politique, le développement économique ou la création de grandes conférences ou festivals internationaux sont autant de facteurs qui augmentent l'attractivité de la destination Afrique », déclare Jaime Mayaki, directeur adjoint du Programme Afrique au sein de l'Organisation mondiale du tourisme.

Josiane Mambou Loukoula

## SALON INTERNATIONAL VIVATECH

## Les start-up africaines à l'honneur

A Paris, les entreprises innovantes africaines, en pleine exposition, commencent à séduire les investisseurs. La Banque mondiale recense quatre cent quarante-trois incubateurs de ces entreprises à travers le continent, alors qu'ils n'étaient encore qu'une dizaine au début de la décennie.

Selon une étude du fonds d'investissement Partech Ventures, les levées de fonds de jeunes pousses en Afrique ont grimpé de 53% en 2017, atteignant cinq cent soixante millions de dollars. L'étude a recensé cent vingt-huit opérations de levées de fonds sur le continent, une hausse de 66% sur l'année antérieure, même si les sommes investies restent très loin des dépenses américaines ou européennes.

« Il y a des petites lumières qui s'allument un peu partout » en Afrique, relève Gilles Babinet, expert de la transformation numérique auprès de la Commission européenne et bon connaisseur des start-up africaines. Mais on est encore très loin « des vingt milliards d'euros » de capital-risque levés en 2017 par les start-up européennes « et il y a encore beaucoup de travail pour constituer des écosystèmes pérennes et solides ».

Dans la finance, l'énergie, la santé, l'éducation, les start-up africaines lèvent certains des freins qui grèvent traditionnellement

le développement de l'économie du continent. Un développement accéléré par l'explosion de la téléphonie mobile. Selon une étude du cabinet Deloitte, six cent soixante millions d'Africains devraient être équipés d'un smartphone en 2020, soit plus d'un habitant sur deux - même si seulement cinq cents millions de ces appareils auront accès à internet.

L'Afrique a ainsi vu se développer un ensemble unique d'applications financières utilisant les systèmes de paiements par téléphone mobile mis au point par les opérateurs télécoms comme Orange, MTN, Airtel ou Vodafone, remédiant à la sous-bancarisation du continent. Les start-up africaines « sont en train de construire des services financiers de plus en plus sophistiqués » autour des systèmes de paiements par téléphone mobile, qui vont jusqu'aux « produits d'épargne, de crédit ou d'assurance », explique Tidjane Deme, du fonds d'investissement Partech Africa, une filiale de Partech Ventures.

Au Sénégal, les français Total et

Worldwide (paiements électroniques) ont investi cet été 3,7 millions d'euros dans la start-up InTouch du Sénégalais Omar Cisse. Celle-ci commercialise un agrégateur permettant aux commerçants de recevoir les versements des nombreux services de paiements par téléphone mobile existant sur le marché.

Elles sont nombreuses aussi dans la logistique, comme Trade Depot, une plate-forme nigériane accessible par téléphone mobile qui met en relation les grands fournisseurs de biens de consommation - comme Coca Cola, par exemple - avec la myriade de petits détaillants de l'économie informelle qui vendent leurs produits.

Le Nigeria, le Kenya et l'Afrique du Sud ont pris une longueur d'avance dans le développement d'entreprises viables et concentrent encore les trois quarts du montant des levées de fonds. Mais la part de ces trois champions diminue légèrement chaque année, selon l'étude de Partech Ventures. Le Rwanda, dont le président Paul Kagame visitera le 24 mai VivaTech avec son homologue français, fait aussi partie des pays où les start-up se développent, devenant une plate-forme régionale pour servir les pays voisins.

J.M.L.

# " Enfin au CONGO ! "



## Condor

Prenez votre envol !

**" SOYEZ  
LES  
BIENVENUS ! "**









**- Qualité, Prix, Service après vente assuré**

 Camp Clairon, Brazzaville, Congo  
en face de la station Puma

 05 035 06 06

[www.condor.dz](http://www.condor.dz)

## N° Avis : AMI N°07/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/18 AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS

### POUR LA SELECTION D'UNE FIRME CHARGEE DE CONSTITUER LA TABLE DE COMPOSITION DES ALIMENTS DE LA REPUBLIQUE DU CONGO

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « constitution de la table de composition des aliments de la République du Congo ».

2. Le présent avis à Manifestation d'intérêt a pour objectif de sélectionner une firme en vue de produire les tables de composition des aliments les plus consommées en République du Congo.

#### 3. Mandat du consultant

La firme consultante doit réaliser les tâches essentielles suivantes :

- Concevoir une proposition financière pour la méthode directe (analyse de laboratoire de tous les aliments) et la méthode indirecte (exploitation de sources documentaires disponibles et analyse de laboratoire d'un échantillon d'aliments) d'évaluation de la composition des aliments ;

- Elaborer une démarche méthodologique de réalisation de la mission ;

- Dresser la liste exhaustive (aliments saisonniers, aliments tropicaux spécifiques aux populations indigènes...) des aliments à inclure dans la table de composition des aliments : la sélection des aliments importants, y compris les aliments majeurs, est basée sur l'exploitation des deux dernières enquêtes portant sur la consommation des ménages. En outre, les aliments traditionnels qui contribuent à la biodiversité devraient être inclus. Les aliments comprennent des aliments crus, cuits et transformés, ainsi que des recettes majeures. Les aliments seront catégorisés par groupage alimentaire basé sur le groupage le plus récent disponible dans la littérature internationale ;

Recenser les macro et micronutriments à inclure dans la table : ils seront basés sur ceux énumérés dans l'outil de compilation FAO/INFOODS. Le cas échéant, des anti-nutriments, des composés bioactifs, des allergènes, des toxines et des contaminants

sélectionnés peuvent être ajoutés ; etc.

#### 4. Profil du consultant

Le Consultant devra être un bureau de consultance, avoir appuyé au moins un pays africain dans la production des tables de composition des aliments avec une équipe multidisciplinaire.

L'équipe du Consultant devra nécessairement comprendre le personnel clé suivant :

- chef d'équipe un chercheur de haut rang ; ayant un diplôme de troisième cycle ; (ii) une formation en sciences des aliments ; et (iii) au moins 15 années d'expérience professionnelle et spécifique en nutrition, sécurité alimentaire et diététique ;

- Un spécialiste en nutrition et sécurité alimentaire pour caractériser les habitudes alimentaires de la population ;

- Un spécialiste des produits alimentaires, un technologue des aliments ou technicien similaire pour évaluer la biodisponibilité des vitamines et minéraux selon la matrice alimentaire pour, le cas échéant, pondérer les teneurs en nutriments des aliments en cas de biodisponibilité accrue ou limitée ;

- Un socio-économiste pour étudier le comportement des consommateurs, et appréhender les croyances/perceptions rattachées à des aliments et groupes d'aliments vecteurs des nutriments d'intérêt participant à la couverture des besoins ;

- Un spécialiste en méthodes statistiques pour l'évaluation du risque alimentaire ;

- Un spécialiste en santé publique, sécurité alimentaire et diététique pour évaluer la qualité des aliments ainsi que les implications de l'alimentation sur la santé avec, les déclinaisons des risques pour les populations spécifiques (enfants, adolescents, adultes, femmes enceintes et allaitantes, personnes âgées).

5- L'Unité de Coordination du Projet, invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Firmes doivent fournir les informations ci-après :

(i) qualification pour exécuter les services pressentis (références l'exécution de contrats analogues, etc.) ; (ii) les capacités tech-

niques du cabinet (personnel permanent, etc.) ; les domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences du cabinet. Les firmes doivent inclure dans la manifestation d'intérêt les curriculums vitae du personnel clé mentionné ci-dessus, des documents légaux, des certificats d'incorporation et une méthodologie de travail. Il devra avoir déjà réalisé des missions comparables, fournir la liste des missions similaires par année pour lesquelles sa compétence a été mobilisée.

6. Les consultants seront sélectionnés suivant la méthode sur la qualification de consultant (QC) en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

8. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 06 juin 2018 à 14 h 00 (heures locales) et porter la mention « manifestation d'intérêt pour la sélection d'une chargée de constituer la table de composition des aliments de la République du Congo ».

9. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

Bureau Passation de Marchés

A l'attention du Coordonnateur

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES  
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO,  
BLOC 1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO  
Tél : +242 22 613 31 08

pstatcongo@hotmail.com / pstatcongo@gmail.com

## VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée  
du Bassin du Congo

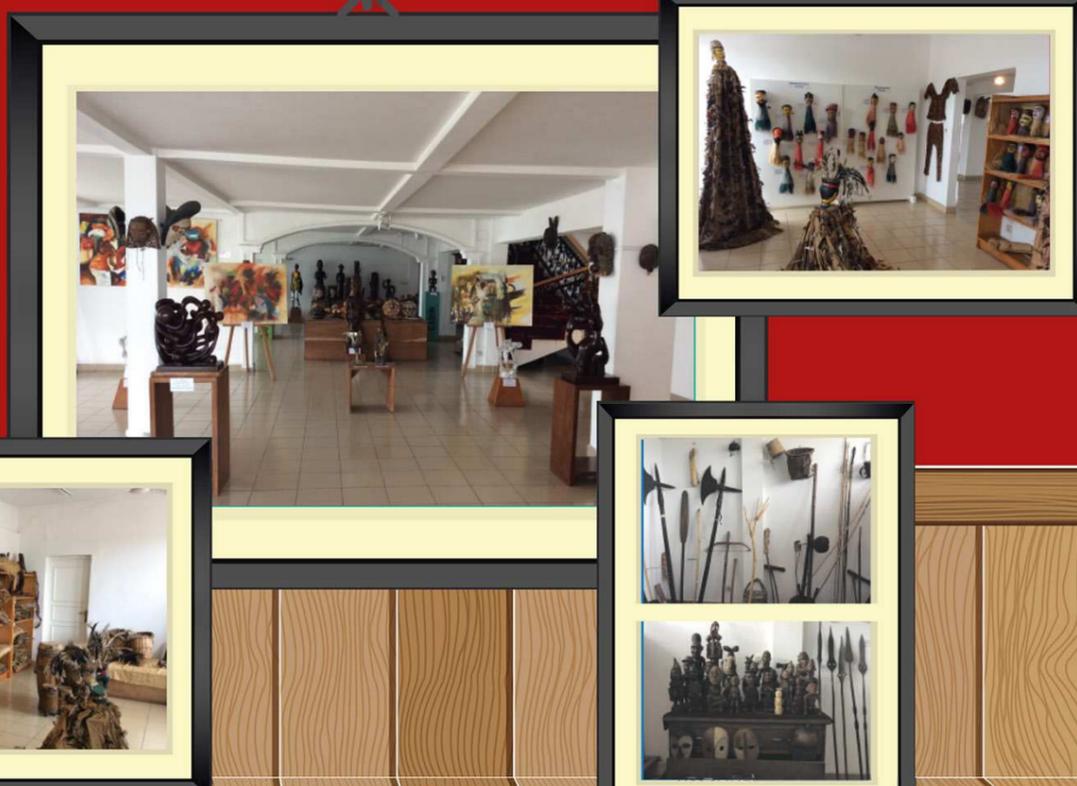
galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**  
immeuble les manguiers (Mpila)  
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

HÔTELLERIE

# De nouvelles normes de classification des établissements d'hébergement touristique

**De nouveaux critères de catégorisation des hôtels en République du Congo ont été validés récemment à Brazzaville, au terme d'un atelier visant l'amélioration du niveau qualitatifs de ces établissements.**

Sous le patronage de la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault, un séminaire a réuni les cadres du secteur ainsi que des partenaires qui ont suivi la présentation du projet de la revue du système de classement des établissements d'hébergement touristique au Congo. Ce projet, lancé par le gouvernement, a bénéficié de la collaboration de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). Une collaboration qui a permis de recruter, sur la base d'un appel d'offres, un expert en classification hôtelière, Lachimi Abdelilah.

La réalisation de ce projet a connu trois phases, à savoir les missions de terrain pour diagnostiquer le système des normes de classement et d'en élaborer des nouvelles; l'élaboration des nouvelles normes; enfin la tenue du séminaire qui a porté sur la présentation, l'appréciation et la validation des résultats de la revue du système de classification hôtelière au Congo.

Dans son adresse, la ministre en

charge du Tourisme a indiqué que l'objectif principal du séminaire était de communiquer sur les résultats dudit projet. « *Aujourd'hui, nous sommes fiers de disposer de la mouture d'un système de classement qui nous permette de rattraper le retard accumulé ces dernières années et d'améliorer le niveau qualitatif de l'hôtellerie congolaise. Ce système apporte de nombreuses innovations qui vous seront présentées par l'expert de l'OMT, Abdelilah Lachimi, que je remercie vivement par la même occasion* », a-t-elle déclaré.

En effet, l'expert Lachimi Abdelilah a présenté les critères de la classification hôtelière à l'ensemble des participants au séminaire. Les échanges fructueux entre lui et les participants consistaient à retenir les suggestions éventuelles et les nouvelles normes de classement des établissements d'hébergement touristique qui ont été adoptées et validées.

La représentante de l'OMT, Vanessa Satur, a félicité la ministre du Tourisme et de l'environnement, les autorités nationales et les partenaires pour leur engagement dans l'organisation de ce séminaire de présentation des axes de réforme du système de classification des établissements d'hébergement touristique au Congo. Cela a été de même pour le représentant du Pnud, Anthony Ohmeng-Boamah, qui, dans son discours, a souligné que bien au-delà de l'aménagement des sites touristiques, la modernisation et la classification du parc hôtelier national sont nécessaires pour la visibilité de la destination Congo-Brazzaville et de la lutte contre l'anarchie. Tout en remerciant les autorités nationales pour les efforts fournis, il a réitéré l'engagement du Pnud et de l'OMT à poursuivre ce projet jusqu'à son aboutissement.

Clôturant les travaux, Arlette Soudan-Nonault s'est réjouie des résultats obtenus. « *L'évaluation qu'en a faite notre expert, ainsi que les divers commentaires issus de vos assises, témoignent tout le sérieux qui a caractérisé vos travaux. Vous êtes aujourd'hui familiarisés avec ces différents instruments du système de classement en tant que vecteur de garantie et d'amélioration de la qualité de l'hébergement touristique au Congo. Je me réjouis des résultats éloquentes auxquels vous êtes parvenus, au terme de vos travaux, ce dont je ne doutais d'ailleurs pas au regard de vos qualités respectives. Aussi suis-je convaincue que vous êtes désormais mieux outillés quant aux connaissances acquises qui vous permettront de vous déployer sur le terrain* », s'est félicitée la ministre du Tourisme et de l'environnement.

« *L'évaluation qu'en a faite notre expert, ainsi que les divers commentaires issus de vos assises, témoignent tout le sérieux qui a caractérisé vos travaux. Vous êtes aujourd'hui familiarisés avec ces différents instruments du système de classement en tant que vecteur de garantie et d'amélioration de la qualité de l'hébergement touristique au Congo. Je me réjouis des résultats éloquentes auxquels vous êtes parvenus, au terme de vos travaux, ce dont je ne doutais d'ailleurs pas au regard de vos qualités respectives. Aussi suis-je convaincue que vous êtes désormais mieux outillés quant aux connaissances acquises qui vous permettront de vous déployer sur le terrain* », s'est félicitée la ministre du Tourisme et de l'environnement.



Photo de famille

**Bruno Okokana**

**IN MEMORIAM**

24 mai 2017 - 24 mai 2018

Voici un an déjà que notre président, Victor Bothant Bokotoko nous a quittés pour un monde meilleur. Le voyage n'est pas fini et la mort n'est qu'un début. Car jamais ne meurt celui à qui on continue de penser.

En ce jour commémoratif, la grande famille « La Nsele » prie tous ceux qui l'ont connu et aimé, d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Le temps qui passe ne peut effacer la douleur de la perte d'un être cher. La lumière et la force de Dieu, ainsi que sa présence auprès de toi sont notre réconfort et notre joie.

Président, que la paix du Seigneur soit toujours avec toi. Sur ce, une messe sera dite en l'église Sainte-Marie de Ouenzé, ce jeudi 24 mai 2018 à 6h 15 pour le repos de son âme.

Président, jamais nous ne t'oublierons.



**UNE ADRESSE E-MAIL  
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES  
PLUS RAPIDEMENT**

[regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr)



[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)



34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

**FRET AÉRIEN & MARITIME**  
ENLÈVEMENT - ENTREPOSAGE

**FRANCE / EUROPE / AFRIQUE / ASIE / MOYEN-ORIENT**

*Avec ou sans dédouanement*      **BRAZZAVILLE**      **KINSHASA**  
**POINTE-NOIRE**      **MATADI, BOMA**



Contact Paris : DJAMEL  
☎ + 331 44 92 90 90      📠 + 336 65 47 06 06

34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya      ✉ [ttnplus.wanadoo.fr](mailto:ttnplus.wanadoo.fr)

Contact Brazzaville : Lydie  
☎ +242 06 605 91 69      ☎ +242 05 522 49 99

Contact Kinshasa : Goga  
☎ +243 080 847 72 04

**N° Avis : AMI N°08 / PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET / DMI / C / 18****AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS****POUR LA SELECTION D'UNE FIRME CHARGEE D'ASSURER LE PAIEMENT DES AGENTS DE TERRAIN POUR LES ENQUETES**

3. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « paiement des agents de terrain pour les enquêtes ».

4. Le présent avis à Manifestation d'intérêt a pour objectif de sélectionner une firme en vue de procéder en temps opportun à la gestion de tous les paiements requis pour la bonne conduite des opérations de collecte de données.

Les objectifs spécifiques de la mission:

- mener les opérations de paiements requises pour la conduite correcte des activités de terrain prévues dans le cadre du plan d'action du PSTAT et ce en conformité avec les budgets préétablis ;

- s'assurer que toutes les pièces justificatives et autres documents de support sont correctement remplis et collecter pour une réconciliation ultérieure.

**5. Mandat du consultant**

Le consultant doit réaliser les tâches essentielles suivantes:

- Concevoir une démarche méthodologique de réalisation de la mission;

- Organiser une série de rencontre avec les responsables en charge des activités de collecte des données afin de regarder ensemble tous les aspects liés aux paiements et de fixer la bonne stratégie ;

- Recueillir et analyser les propositions émises par les acteurs en charge de l'activité (coût de la prime par agent, en fonction de la catégorie et l'échéancier de paiement);

- Evaluer, en dehors des frais à payer aux agents de terrain, le coût des prestations inhérentes au paiement des agents;

- Proposer les modalités de suivi des paiements afin d'éviter les risques d'erreur et de détournement des fonds;

- Ouvrir un compte spécial destiné à enregistrer la mise à disposition des fonds et de leur utilisation ;

- Adresser progressivement à l'Unité Coordination des requêtes de provision suivant les flux (Si un compte spécial est ouvert);
- Disposer pour cette fin de la provision nécessaire et suffisante, en tout temps et en tout lieu de paiement, de concert avec l'Unité de Coordination;

- Souscrire à une police d'assurance pour le risque de gestion de fonds (transfert, garde et manipulation).

- Constituer une base de données de paiement des dépenses de terrain. Cette base de données de paiement devra permettre de retracer les paiements des agents par lieu de paiement ;

- Vérifier l'identité des agents enquêteurs ;

- Effectuer manuellement ou par tout autre moyen le paiement des dépenses de terrain ;

- Effectuer les mises à jour régulières des bases des données locales de paiement ;

- Consolider mensuellement les données de paiement au niveau national et au niveau local ;

- Transférer en temps réel les données des paiements à l'Unité de Coordination du PSTAT ;

- Produire mensuellement des pièces justificatives de l'utilisation des provisions pour paiement des dépenses de terrain;

- Elaborer un rapport final au terme de la mission conformément au format défini par l'Unité de Coordination.

**6. Profil du consultant**

- Le Consultant devra être une firme spécialisée dans le domaine de paiement sécurisé et de transfert des fonds avec une expérience d'au moins 5 ans;

- Avoir la capacité d'assurer une couverture nationale dans le cadre du paiement des agents de terrain. Joindre une liste de couverture géographique de ses représentations.

5- L'Unité de Coordination du Projet, invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Firmes doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services pressentis (références l'exécution de contrats analogues, etc.) ; (ii) les capacités techniques du cabinet (personnel permanent, etc.) ; les

domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences du cabinet. Les firmes doivent inclure dans la manifestation d'intérêt les curriculums vitae du personnel clé mentionné ci-dessus, des documents légaux, des certificats d'incorporation et une méthodologie de travail. Il devra avoir déjà réalisé des missions comparables, fournira la liste des missions similaires par année pour lesquelles sa compétence a été mobilisée.

10. Les consultants seront sélectionnés suivant la méthode sur la qualification de consultant (QC) en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016.

11. Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

12. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (06) exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 06 juin 2018 à 14 h 00 (heures locales) et porter la mention « manifestation d'intérêt pour la sélection d'une firme chargée d'assurer le paiement des agents de terrain pour les enquêtes ».

13. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est:

**Bureau Passation de Marchés**

A l'attention du Coordonnateur  
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES  
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC 1, PARCELLE 70 / 59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO Tél : +242 22 613 31 08  
pstatcongo@hotmail.com / pstatcongo@gmail.com

**N° Avis : AMI N°09 / PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET / DMI / C / 18****AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS****POUR LE RECRUTEMENT D'UNE EQUIPE DE CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGE DE LA REVUE A MI-PARCOURS DU PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES**

5. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « revue à mi-parcours du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques ».

6. Le présent avis à Manifestation d'intérêt a pour objectif de recruter une équipe de consultants individuels dans le but de redorer l'image de la statistique et restaurer sa principale fonction d'œil du décideur à tous les niveaux et dans tous les domaines de la vie nationale.

Les objectifs spécifiques du PSTAT sont :

- renforcer les capacités du système statistique à produire et diffuser en temps opportun des statistiques fiables et utiles pour les politiques et à la prise de décisions ;

- promouvoir la demande d'informations statistiques.

**7. Mandat du consultant**

La mission sera réalisée par une équipe de deux consultants individuels.

L'équipe de consultants évaluera les hypothèses qui forment la base du Projet afin de déterminer leur pertinence. Il s'agit de :

- Manque de statistiques fiables dans les divers domaines de la vie nationale lié aux contraintes telles que la faiblesse de la culture de prise de décision basée sur les résultats et la transparence ;

- Manque de personnel qualifié, d'équipement moderne et de moyens financiers pour la collecte, l'analyse et la diffusion des informations relatives au développement socio-économique et le suivi des données sur la pauvreté et le développement humain durable.

Elle évaluera également la mission et les principes du PSTAT tels que définis dans ses documents pour déterminer leur pertinence.

**8. Profil du consultant**

L'évaluation sera réalisée par une équipe de deux Consultants Internationaux sous la supervision du Task Team Leader (TTL) et du Directeur des Opérations de l'IDA. L'équipe de consultants devra avoir les qualifications suivantes :

1.1- Chef de mission, Spécialiste des dispositifs institutionnel et statistique de suivi des plans nationaux de développement

- Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures (au moins Bac+5) en sciences sociales (Economie, Statistique) ;

- Avoir au moins dix ans d'expérience professionnelle dans une institution de coordination technique du système statistique national d'un pays en développement, notamment en Afrique Subsaharienne ;

- Avoir exercé une responsabilité dans une structure de coordination technique du système statistique national d'un pays en développement pendant au moins cinq ans, notamment en Afrique Subsaharienne ;

- Avoir au moins cinq ans d'expérience dans la revue du dispositif institutionnel et statistique de suivi du plan national de développement, notamment en Afrique Subsaharienne ;

- Avoir réalisé au moins deux missions de revue du dispositif institutionnel et statistique de suivi du plan national de développement dans les pays francophones d'Afrique ;

- Avoir une connaissance suffisante (écrite et parlée) du français et de l'anglais.

1.2- Consultant associé, Spécialiste en accompagnement des systèmes statistiques nationaux

- Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures (au moins Bac+5) en sciences sociales (Economie, Statistique) ;

- Avoir au moins dix ans d'expérience professionnelle dans une institution de production statistique d'un pays en développement, notamment en Afrique Subsaharienne ;

- Avoir exercé une responsabilité dans une structure de production statistique d'un pays en développement pendant au moins cinq ans, notamment en Afrique Subsaharienne ;

- Avoir au moins cinq ans d'expérience dans la formulation et l'exécution de programme national d'enquêtes, notamment en Afrique Subsaharienne ;

- Avoir participé à au moins deux missions de revue du dispositif institutionnel et statistique de suivi du plan national de développement dans les pays francophones d'Afrique ;

- Avoir une connaissance suffisante (écrite et parlée) du français et de l'anglais

9. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale (Version de janvier 2011, révisées en juillet 2014).

10. La durée estimée de l'évaluation est de 24 jours ouvrables.

11. Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

12. Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 06 juin 2018 à 16h00 et porter clairement la mention « RECRUTEMENT D'UNE EQUIPE DE CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGE DE LA REVUE A MI-PARCOURS DU PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES »

13. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est:

Bureau Passation de Marchés  
A l'attention du Coordonnateur  
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES  
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC 1, PARCELLE 70 / 59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO Tél : +242 22 613 31 08  
pstatcongo@hotmail.com / pstatcongo@gmail.com

## MUSIQUE

# Mama Lydia célèbre un double événement

L'artiste va livrer un concert, le 27 mai à Kempiski Hôtel Fleuve congo, marquant à la fois la sortie officielle de son dernier album « 100% Grâce », et les dix ans de sa carrière musicale.

Les mélomanes qui prendront part au concert doivent s'attendre à passer « une soirée bénie dans la présence du roi », a avisé Mama Lydia, il y a une semaine. « Nous allons passer des moments mouillés de la gloire de Dieu », a-t-elle prévenu, tout en prenant soin d'affirmer d'avance : « Il a déjà commencé dans les coulisses et je sais qu'il fera davantage ». Ces posts tous très enthousiastes sont accompagnés de photos où elle apparaît radieuse sur sa page Facebook. Samedi dernier encore, sur une télévision locale, elle a lancé une invitation cordiale aux Kinois à se joindre à elle pour sa double célébration où un CD sera offert comme bonus au droit d'entrée.

« 100% Grâce » est en train d'être découvert peu à peu avec notamment les diffusions sur le petit écran du titre éponyme



Mama Lydia sort l'album 100% Grâce

« Ta Grâce », « Wumela » et de « Rouah, Saint Esprit ». Ce nouvel album marque de façon significative le retour au devant de la scène de Mama Lydia. En effet, c'est avec grand bonheur que plusieurs la revoient faire surface dans les médias et s'en souviennent, marqués par sa première œuvre « Avec ma gui-

tare ». Ce premier opus qui s'est révélé un véritable succès l'avait fait connaître et apprécié du public presque tout de suite. Et, c'est cette œuvre qui, mine de rien, a porté sa carrière pendant une décennie. Une belle performance musicale dont elle est du reste bien consciente et pour laquelle elle n'a pas manqué de

signifier sa gratitude auprès de tous les mélomanes. « Merci à vous tous de m'avoir prise dans vos cœurs pendant dix ans et de m'aimer plus. Certains d'entre vous ont jeûné et prié pour moi sans même m'avoir rencontrée », a-t-elle écrit sur son compte Facebook. Et d'ajouter encore cette adresse délicate : « Entre nous, c'est une histoire d'amour. Merci aux miens, ceux qui prennent la parole pour me défendre dans les taxis, les rues, les rencontres familiales ou même amicales. Vous êtes les cœurs que Dieu m'a donnés et cet album 100% Grâce vous l'aimerez, j'en suis sûre ».

## Un style atypique

La musique de Mama Lydia qui a des teintes de musique afro-caribéenne est prisée, il n'y a point de doute là-dessus. Plusieurs mélomanes, qui ne se rencontrent pas seulement à Kinshasa ou Brazzaville, avouent l'aimer assez. En témoignent notamment les nombreux commentaires repris sur internet au bas de ses anciens clips. Du reste, il n'a pas été bien

difficile de la rappeler à leur bon souvenir, vu que la plupart de ses onze précédents titres avaient reçu un très bon accueil du public. Son style, assez différent de la majorité de ses homologues, même féminins, avait su lui attirer la sympathie d'un grand nombre. Pas vraiment étonnant, car elle avoue avoir été influencée par un autre musicien atypique, en l'occurrence Kool Matope. C'est, d'ailleurs, lui qu'elle tient pour son mentor et dont elle a dit : « J'aime beaucoup sa liberté artistique », de passage à l'émission « Congos-tates » en 2015.

Chantre talentueuse à la voix limpide, Mama Lydia a commencé à chanter à l'âge de 8 ans à l'école du dimanche. Fille de pasteur et elle-même épouse de pasteur, avant-dernière d'une fratrie de sept enfants, tous dotés d'un semblable talent musical, elle ne s'est lancée dans la carrière musicale que peu après son mariage. Et elle a préféré garder comme nom d'artiste Mama Lydia, une appellation affectueuse de son époux.

Nioni Masela

## FESTIVAL MBONDA ELELA

# Des animateurs de clubs de foot à l'affiche

L'artiste musicien Zoba Casimir Zao de Brazzaville est le parrain de la 6<sup>e</sup> édition qui ouvre ses portes le 25 mai, à l'Académie des beaux-arts, et qui a choisi d'aligner, parmi les cinq cents artistes attendus, des percussionnistes d'occasion qui accompagnent d'ordinaire les matchs des quatre grandes équipes de football de la capitale.

C'est connu à Kinshasa, les grands supporters des clubs de foot animent des matchs en scandant leurs chants d'encouragements de percussions. Le même usage est de mise pour les chants provocateurs ou railleurs à l'adresse des camps adverses. Ainsi chacune des équipes a-t-elle son animateur attiré, notamment Evoloko pour DCMP, Malula de Dragon, Mundele de V-Club et Ababola de Renaissance. Dans l'esprit du thème de sa 6<sup>e</sup> édition : « La rencontre des cultures et le dialogue des percussions », Mbonda Elela a choisi de mettre à contribution ces percussionnistes atypiques.

Conseiller très dévoué et impliqué dans l'organisation du festival depuis ses débuts, Brain Tshibanda a expliqué cette démarche au Courrier de Kinshasa. « Nous les avons approchés dans l'optique de leur apprendre à créer de vrais spectacles autour de leurs animations. Car, ils le font déjà de manière non élaborée sans le savoir. Nous avons travaillé avec eux séparément en ateliers de sorte qu'ils vont dorénavant présenter un spectacle auquel le public s'intéressera véritablement grâce à leur manière de chanter et de leurs percussions », a-t-il signifié.

Ainsi, au lendemain de l'ouverture du fes-



Zoba Casimir Zao, parrain de la 6<sup>e</sup> édition

estival, il est prévu une sorte de battle qui mettra en lice les quatre grands clubs de la ville. Les deux meilleurs se retrouveront en finale le dimanche, pour l'avant-dernier spectacle de la fermeture. C'est à l'issue de cette seconde épreuve que sortira le lauréat, celui qui présentera le meilleur de tous. Par ailleurs, les animateurs des clubs de foot ne seront pas les seuls artistes atypiques à l'affiche. « En réalité, nous faisons des percussions sans le savoir, en applaudissant, par exemple. Aussi, nous avons à cet effet pensé à quelqu'un comme le comédien Esobe qui, lui, fait des percussions vocales. S'il faut distinguer les percussions naturelles de celles qui sont réputées comme telles, il y a les mains et la bouche, par exemple. Car, le simple fait de faire claquer la langue contre le palais

est aussi une percussion en soi. Taper des pieds sur le plancher ou applaudir revient aussi à faire de la percussion », a ajouté Brain Tshibanda.

## Mise en avant des percussions

Rappelant que Mbonda Elela est un festival international, il a évoqué la participation de Zao qui, a-t-il dit, « était à la base percussionniste, batteur de tambour avant de devenir chanteur ». Et de renchérir pour ce qui est de la programmation : « Nyoka Longo est l'invité spécial à côté de l'hôte de marque de la 6<sup>e</sup> édition, Zao ». Sur le choix porté sur le leader de Zaïko, Brain Tshibanda a affirmé qu'il tient à l'idée de faire comprendre aux grandes vedettes de la RDC qu'elles doivent aussi avoir plus de considération pour les percussionnistes. Et d'argumenter à cet effet : « Les batteurs de

tambour tout comme les batteurs devant la batterie sont tous des percussionnistes. Même si dans l'imaginaire populaire ce sont juste les premiers qui eux, jouent sur des instruments traditionnels. Nous voulons que l'on accorde, aux percussionnistes qui jouent dans les groupes modernes, la même importance accordée aux guitaristes, aux chanteurs, etc. ».

Ce grand mélomane, véritable féru de l'art d'Orphée de son pays, a poursuivi, par ailleurs, qu'avant l'introduction de la batterie par Tabu Ley dans les années 1970, dans la musique congolaise l'on ne jouait que la conga. « Aujourd'hui, le joueur de tambour est considéré comme un instrumentiste secondaire si bien qu'au moment de la balance, on ne lui accorde pas de l'intérêt. L'on s'occupe plutôt du batteur », a-t-il déploré. Ce qui justifie pourquoi le Festival Mbonda Elela situe toute sa démarche artistique à ce niveau, à savoir la mise en valeur des percussions traditionnelles ou modernes. Pour revenir aux percussions traditionnelles, Brain Tshibanda a souligné : « Il faut noter qu'ici en RDC, nous avons déjà environ trois cents types de tambour. Les Pende utilisent le patenge, un petit tambour carré tandis que le reste des peuples utilise dans l'ensemble le circulaire allongé. Chez les Kasaiens, c'est le ditumba qui est d'usage courant. Le madimba tout autant que les maracas et les congas sont aussi des instruments de percussion qu'ils soient modernes ou traditionnels. Le lokole, le lokombe le sont également même si les gens n'en font pas cas ».

N.M.

## 5° FESTIVAL DE LA BIODIVERSITÉ

## Plus de mille enfants sensibilisés à la préservation de l'environnement

Les retrouvailles ont été organisés, le 22 mai, par l'ONG Renatura Congo, association de conservation de la biodiversité qui œuvre aussi pour la protection des tortues marines au Congo, dans l'enceinte de la paroisse Saint-Jean-Bosco, avec la participation de trois ONG partenaires.

Initié pour marquer chaque année la célébration de la journée internationale de la biodiversité, le festival de la biodiversité est axé sur la sensibilisation des enfants principalement et du grand public à la protection de l'environnement et à l'importance de la journée de la biodiversité. Pour sa cinquième édition, plusieurs activités ont été proposées, notamment des animations culturelles (contes, chants, pièces de théâtre...), des projections vidéo, des ateliers artistiques, des jeux concours avec de nombreux lots à gagner (livres, abonnement dans des centres culturels et piscines, gadgets, boisson, repas dans des restaurants et autres). Les enfants ont aussi participé à des activités sur le recyclage des déchets avec des séances pratiques de ramassage de déchets sur place.

Cette année, c'est la paroisse Saint-Jean-Bosco qui a été choisie pour abriter le festival. «Le but est de sensibiliser les enfants pour qu'ils comprennent les valeurs de la terre, le respect



Les enfants suivant une représentation théâtrale lors du festival de la biodiversité / crédit photo Adiac

de l'environnement, qu'ils comprennent que nous sommes ici pour une journée de la biodiversité. Cette année, nous avons choisi de le faire dans un quartier populaire pour toucher un public qui avait peut-être besoin d'être sensibilisé aux valeurs qui vont impacter sur son travail, sur sa vie future », a expliqué Paul Chéné, coordinateur du programme d'éducation à l'environnement de Renatura Congo. Et pour des raisons de budget, il a été écour-

té à une journée. Cependant, les résultats s'avèrent des plus satisfaisants comme il l'a souligné. « D'habitude, nous sensibilisons neuf cents enfants. Cette année, nous avons reçu mille huit enfants de l'école Saint-Jean-Bosco et ceux des écoles annexes », a-t-il indiqué.

Par ailleurs, on a noté la présence de trois ONG partenaires de Renatura Congo dans les stands. Il s'agit du Réseau national agropastoral et de l'environnement (Renape), du Re-

naduc (Réseau national pour le développement durable du Congo) et La Bouée couronne œuvrant pour la protection de la biodiversité le long du littoral congolais. Celles-ci se sont dit satisfaites de la tenue de l'événement tout en évoquant quelques manquements constatés chez les enfants. Crépin Télénganou, président du Renape, a confié : « Les enfants pensent que l'agriculture est une activité réservée à ceux qui ne sont pas allés à l'école. Mon devoir

a été de leur faire comprendre qu'il existe des formations, des études supérieures et des diplômes en agriculture et que c'est une activité très importante pour l'homme. C'était très intéressant et ils sont partis tout contents ».

Jean Didier Mouellet, chargé de recherches et rapporteur général de l'ONG La Bouée couronne, a souhaité que les notions sur l'environnement soit renforcées dans les programmes scolaires. «L'initiative est géniale. C'était très intéressant. Mais les enfants nous ont posé beaucoup de questions qui prouvent qu'il n'y a pas assez d'environnement dans les programmes scolaires alors que cela fait partie des objectifs du millénaire. Nous avons profité de leur parler de certaines notions sur l'environnement, le développement durable, la protection de la biodiversité et des écosystèmes. Les enfants ont compris et ils sont très contents ». Satisfaction aussi du côté des enfants qui, outre les lots de la tombola, ont reçu des plants de la part du Renape. «Je suis très content. J'ai appris l'importance des plantes. J'ai aussi appris comment gérer les déchets et protéger notre environnement par des bons gestes. Je vais expliquer cela aux autres et bien m'occuper de ma plante», a déclaré un des enfants.

**Lucie Prisca Condhet N'Zinga**

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\* CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## KOUILOU

## Le conseil départemental a ouvert sa troisième session ordinaire

Les travaux débutés le 22 mai vont statuer, entre autres, sur le projet de délibération fixant les taux de frais de délivrance des documents administratifs d'état civil et sur le projet de délibération portant débaptisation de certains édifices scolaires et autres.

Les conseillers départementaux du Kouilou sont réunis, au siège de la préfecture, sous la direction de leur président, Alexandre Mabiala. Au cours de cette troisième session ordinaire qui s'achèvera le 31 mai, ils auront à examiner diverses affaires, notamment le projet de délibération fixant le taux de la taxe sur la licence des hôtels et motels dans le département du Kouilou, le projet de délibération fixant les taux de frais de délivrance des documents administratifs d'état civil, le projet de délibération portant débaptisation de certains édifices scolaires, etc.

À l'ouverture des travaux, Alexandre Mabiala a expliqué que la présente session complètera le volet administratif



par la valorisation des textes juridiques et administratifs, constituant l'armature légale d'intervention, des obligations et des consignes dans l'exécution des missions du conseil. « Les multiples efforts en vue de l'amélioration des finances locales, qui se poursuivent avec détermination, doivent être

sous-tendus par la volonté commune d'accompagner le chef de l'État et son gouvernement dans la prospection des voies salutaires pour la population mais aussi pour une administration améliorée du service public. Le conseil départemental du Kouilou s'inscrit promptement dans la dynamique qui

se construit autour du président de la République en vue de restaurer l'autorité de l'État, lever la confusion entre la responsabilité individuelle des compatriotes qui ont bénéficié de sa confiance pour gérer la chose publique. Cette confiance du chef de l'État est bien loin d'être une couverture pour les

antivaleurs, un bouclier contre l'exigence républicaine de rendre compte de sa gestion », a-t-il déclaré.

Le président du conseil départemental a aussi salué les efforts du gouvernement pour l'accord programme conclu le 19 avril dernier à Brazzaville avec le Fonds monétaire international. « Ces résultats ne sont ni le fait du hasard ni de l'improvisation. Il s'agit des mérites du président de la République, dont la vision économique tient du réalisme et de l'expérience », a-t-il conclu.

Notons que l'ouverture de ces assises, en présence de Paul Adam Dibouilou et Amedé Kilouemba, respectivement préfet du département et secrétaire du bureau exécutif de conseil, a été marquée par l'observation par l'ensemble des participants d'une minute de silence en mémoire du vénérable André Obami Itou, ancien président du Sénat décédé le 23 avril dernier à Brazzaville.

Séverin Ibara

## MUSIQUE RELIGIEUSE

## L'album "Le Triomphe" de soeur Urma Mambeké déjà disponible

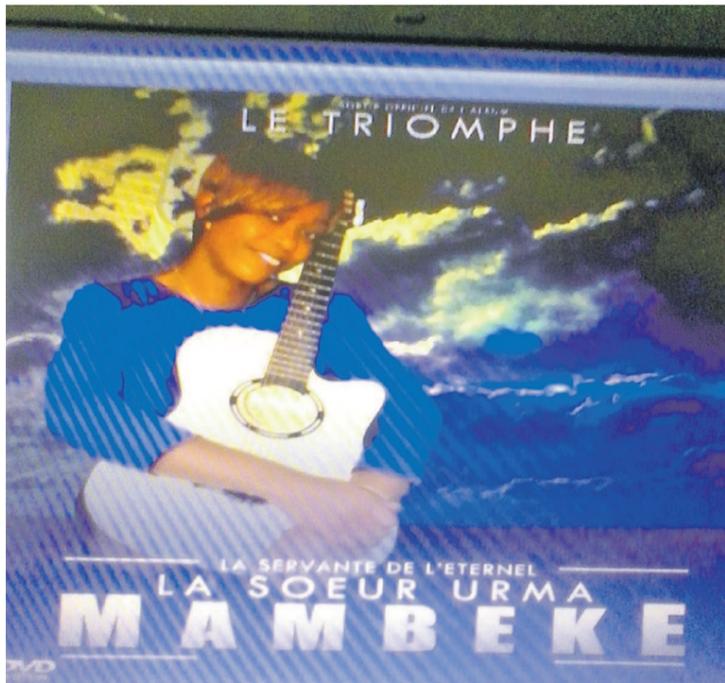
Annoncé en novembre dernier, l'opus du chantre de l'église de réveil « Vie comblée » est désormais sur le marché de la musique sacrée.

message essentiel que porte l'album, c'est de rappeler au peuple de Dieu de revenir à l'amour parfait car tout est vanité, l'amour de Dieu prime sur tout, aimons nous. Attachons nous à Jésus est la base de tout, l'argent ne vient que pour semer la discorde. Notre but c'est d'amener le monde à croire à l'évangile», a expliqué soeur Urma Mambeké.

Parlant de la sortie officielle de son produit, elle a souligné la difficulté d'argent, lançant pour cela un appel à tous ceux qui peuvent la soutenir de se rapprocher d'elle. « Tout le travail est fini, nous nous préparons pour la sortie officielle de l'album. C'est juste les finances qui font défaut pour organiser cette cérémonie à l'église où ailleurs. Nous avons évalué la location du matériel de sonorisation, l'estrade et l'habillement des chantres, cela nous coûte cher et nous demandons à tous ceux qui sont touchés par le saint-esprit de nous venir en aide pour relayer ensemble ce message au peuple de Dieu », a-t-elle signifié, ajoutant que ceux qui

veulent de l'album peuvent déjà l'acheter. Soeur Urma a, enfin, remercié tous ceux qui l'ont encouragée et soutenue dans la réalisation de ce premier album et tous ceux qui attendaient avec impatience sa sortie. En attendant la cérémonie officielle de lancement de cet album, les amoureux de la musique chrétienne peuvent déjà s'en procurer à l'église Vie comblée, antenne de Pointe-Noire, ou en appelant au 05 504 29 57, a-t-elle indiqué. Soulignons que l'église Vie comblée est située à Loandjili, derrière le complexe scolaire Louis-Grégory.

Charlem Léa Legnoki



La pochette de l'album/Adiac

La soeur Urma Mambeké vient élargir la liste des artistes musiciens et groupes de musique chrétienne de Pointe-Noire, grâce à son album sur DVD de cinq titres qu'elle vient de rendre disponible depuis la semaine dernière. « Mokili Makambo », « Libanga », « Sunga », « Molimo santu », « Il y a un Dieu quelque part », sont les chansons qui composent cet album. Elle est accompagnée dans ses clips par soeur Nelly Ngoma et les frères Job Yoka et Richy Mayenga, de la même église.

« Je viens informer tous les amoureux de la musique chrétienne que leur album Le Triomphe est déjà disponible sur le marché en version audiovisuelle. Le

## ARTS SCÉNIQUES

## «Souriez, vous êtes filmés» à l'affiche sur les tréteaux du Cercle

La pièce sera présentée par le théâtre à la carte, le 8 juin à Pointe-Noire.



La pièce, adaptée et mise en scène par Alex Guenin, d'après un scénario original de Michelle Bottaro, sera jouée sur scène par sept comédiens, notamment Meryl Bayimissa, Vertu Bitu, Julie Danaux, Ingrid Laures, Hardy Mougondo, Aurelie Morand, Michael Thamsy. La trame de la pièce se fonde sur le grand branle-bas au cours Rabelais : comment appliquer la énième réforme sans entamer son statut, son sérieux et son humour ? C'est ce que font les

L'affiche du spectacle crédit photo «DR» très respectables directrices au grand désespoir de leurs conseillers d'éducation. Désormais, des mesures en avalanche vont faire de l'école un vaste parc d'attraction. Sous l'impulsion de son initiatrice, Alex Guenin, le théâtre à la carte est un concept créé pour amener le spectacle à domicile, dans les lieux publics ou des endroits récréatifs. Il y est présent sur invitation. C'est une manière de rapprocher l'art de Molière du public.

Hervé Brice Mampouya

## MUSIQUE

## L'UMC invite la diaspora à faire preuve de patriotisme

Les artistes musiciens congolais, réunis le 22 mai à Brazzaville sous la houlette de leur président, Magloire Bonguili alias Pape God Mwana Makoumba, ont statué sur la situation de leur profession.



Les membres du bureau exécutif de l'UMC (Adiac)

La rencontre a porté sur les droits d'auteur et le concert du groupe Extra musica de Roga-Roga à Paris, en France. Concernant le premier point, l'Union des musiciens congolais (UMC) demande à tous les musiciens non affiliés d'adhérer au Bureau congolais du droit d'auteur (BCDA) pour la protection de leurs œuvres. Aussi, l'UMC demande-t-elle au BCDA de mener à bien l'opération de recouvrement des droits d'auteur qui se fait actuellement auprès des chauffeurs de taxis et bus, mettant en garde les agents de cette structure qui se retrouveraient dans le faux.

À propos du concert que livrera le groupe Extra Musica, le 26 mai à Paris, l'UMC a sollicité un esprit patriotique des frères de la diaspora afin que cette production scénique soit une réussite. De la même manière qu'ils arborent le drapeau national, signifiant qu'ils sont des Congolais et qu'ils ont l'amour de leur patrie, c'est de la même manière aussi qu'ils doivent arborer le drapeau national pour soutenir les artistes congolais qui se produisent en Europe, a souhaité l'UMC.

La Rédaction

## GOURMANDISE POËTIQUE

### Déclamation des poèmes

Poète à l'honneur :  
Pr Théophile OBENGA



Date :  
Vendredi 25 mai 2018

Heure : 15 h 00

Lieu : Librairie Les Manguiers (Dépêches de Brazzaville)

Pour tout renseignement 06 666 84 94  
/ 05 551 89 46

Entrée libre



## COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

## La compétition débute le 25 mai

Les seize équipes de la Ligue 1 dont l'AC Léopards de Dolisie, tenant du titre, sont exemptés du premier tour.

La phase aller du championnat national a laissé la place aux préliminaires de la coupe du Congo qui débute ce vendredi, selon le calendrier publié par la Commission d'organisation des compétitions nationales. Le programme des rencontres est le suivant:

**Vendredi 25 mai**

-Stade Alphonse-Massamba-Débat à Brazzaville: FC Emmanuel affrontera Ajax de Ouenzé puis, en seconde explication, Lion de Poto-Poto croisera AS Nsiemba.

-Complexe sportif de Pointe-Noire: Pointe-Noire 1 jouera contre club des Jeunes puis Pointe-Noire 2 accueillera Munisport.

**Samedi 26 mai**

-Stade Alphonse-Massamba-Débat à 8 h30: AS Penarol reçoit FC Flamengo avant Mbila sport-Etoile de Talas. L'après-midi, CFF futur champion affrontera BNG puis le CMBF sera aux prises aux Aigles sport.

-Complexe sportif de Pointe-Noire: Pointe-Noire 3 accueillera Fleur du Ciel avant le match qui mettra aux prises Pointe-Noire 4 au FC Pélérin.

-Stade de Dolisie: Us Bantou jouera contre Interclub de Pointe-Noire.

**Dimanche 27 mai**

-Stade Alphonse-Massamba-Débat: FC Racine croisera Real Impact puis, en seconde explication, Olympic club de Brazzaville en décrochera avec TP Mystère.

- Complexe sportif de Pointe-Noire: Ef Total affrontera ASK-Pointe-Noire avant FC Tchiman-Pigeon vert.

-Stade de Dolisie: Lion Blessé va se mesurer avec les Jeunes fauves puis Asia sport jouera contre Interclub de Dolisie.

-Stade de Madingou: JSM affronte-

ra le FC Corneil puis, en seconde rencontre, FC Mboukoudou accueillera FC Mouyengué.

-Stade de Sibiti: Patronage de Sibiti sera aux prises à Carpillon de Sibiti.

-Stade de Kinkala: C.O Harleme affrontera l'ASK. Le FC Ignié jouera, quant à lui, face à AS Elbo.

-Stade de Djambala: ATP recevra l'Etoile de Djambala avant le très attendu Patronage de Djambala-Cara de Djambala.

-Stade Marien-Ngouabi d'Owando: Caïman de Mossaka disputera sa qualification pour le prochain tour face à l'Etoile de Mossaka.

-Stade d'Ewo: AS Oka accueillera Ayandza sport.

-Stade de Ouessou: Saint-Michel de Ouessou affrontera Cara de Ouessou puis Diables noirs de Ouessou sera aux prises au FC Biala. Dans la Likouala, un club de la localité accordera son hospitalité à Etoile de Ouessou.

**Lundi 28 mai**

-Stade Alphonse-Massamba-Débat: Racine club Olympique jouera contre RCB puis, en seconde rencontre, Red star affrontera Yaba sport.

-Complexe sportif de Pointe-Noire: le FC Nathalys en décrochera avec TP Mokanda.

**Le programme des rencontres**

Vendredi 25 mai au stade Alphonse-Massamba-Débat à Brazzaville,

FC Emmanuel affrontera Ajax de Ouenzé, puis en seconde explication, Lion de Poto-Poto croisera AS Nsiemba. Au Complexe sportif de Pointe-Noire, Pointe-Noire 1 jouera contre club des Jeunes puis Pointe-Noire 2 accueillera Munisport.

Samedi 26 mai au stade Alphonse-Massamba-Débat à 8 h30, AS Penarol reçoit FC Flamengo avant Mbila sport-Etoile de Talas. L'après-midi, CFF futur champion

affrontera BNG puis le CMBF sera aux prises aux Aigles sport. Au complexe sportif de Pointe-Noire, Pointe-Noire 3 accueille Fleur du Ciel avant le match qui mettra aux prises Pointe-Noire 4 au FC Pélérin. Au stade de Dolisie, Us Bantou jouera contre Interclub de Pointe-Noire.

Dimanche 27 mai au stade Alphonse-Massamba-Débat, FC Racine croisera Real Impact puis en seconde explication Olympic club de Brazzaville en décrochera avec TP Mystère. Au Complexe sportif de Pointe-Noire, Ef Total affrontera ASK-Pointe-Noire avant FC Tchiman-Pigeon vert. Au stade de Dolisie, Lion Blessé va se mesurer avec les Jeunes Fauves puis Asia sport jouera contre Interclub de Dolisie. Au stade de Madingou, JSM affrontera le FC Corneil puis en deuxième rencontre, FC Mboukoudou accueillera FC Mouyengué.

Au stade de Sibiti, Patronage de Sibiti sera aux prises à Carpillon de Sibiti. A Kinkala, C.O Harleme affrontera l'ASK. Le FC Ignié jouera quant à lui face à AS Elbo. A Djambala, ATP recevra l'Etoile de Djambala avant le très attendu Patronage de Djambala-Cara de Djambala. Au stade Marien-Ngouabi d'Owando, Caïman de Mossaka disputera sa qualification pour le prochain tour face à l'Etoile de Mossaka. A Ewo, AS Oka accueillera Ayandza sport. Au stade de Ouessou, Saint-Michel de Ouessou affrontera Cara de Ouessou, puis Diables noirs de Ouessou sera aux prises au FC Biala. Dans la Likouala, un club de la localité accordera son hospitalité à Etoile de Ouessou. Lundi 28 mai à Brazzaville, Racine club Olympique jouera contre RCB, puis en seconde rencontre, Red star affrontera Yaba sport. A Pointe-Noire, le FC Nathalys en décrochera avec TP Mokanda.

James Golden Eloué

## BASKETBALL/TIABA

## Les Congolaises se contentent de la médaille d'argent

C'est avec six paniers d'écart, soit 32 à 38, que les vétéranes congolaises ont courbé l'échine devant les Togolaises, en finale du Tournoi international des anciens basketteurs d'Afrique (Tiaba), qui s'est clôturé le 20 mai à Cotonou, au Bénin.

Le Congo a été représenté au Tiaba en version masculine et féminine. Les dames ont fait mieux que les messieurs, atteignant la finale même si elles n'ont pas pu tenir la dragée haute à leurs rivaux du Togo. Les Congolaises se sont donc

contentées de la deuxième marche du podium. La finale perdue 32-38 est l'unique match non gagné par les Congolaises. En phase de poules, elles ont fait un parcours sans faute en s'imposant notamment 45 à 38, avant de concéder



Les vétéranes congolaises (Adaic)

un nul de vingt paniers partout avec la même équipe.

Par contre, les hommes n'ont pas tenu bon. Ils se sont fait éliminer dès la phase de poules de la compétition par le Bénin 41 à 48 puis 34 à 39. L'équipe des vétérans congolais n'était pas au grand complet. Certains d'entre eux sont au Gabon pour la préparation de la Coupe d'Afrique militaire de basketball qui se disputera à Brazzaville, le mois prochain. La prochaine édition du Tiaba se disputera au Togo, en 2019. L'équipe masculine congolaise devrait donc prendre ses dispositions dans la préparation pour éviter de sortir prématurément de la compétition. Le vétéran congolais, Jean Claude Koulengana, qui a conduit la délégation, a salué le parcours des dames, malgré leur défaite en finale. Il a, par ailleurs, reconnu que l'équipe masculine n'a pas répondu aux attentes mais rien n'est perdu selon lui. Le tir sera rectifié, a-t-il promis.

Rominique Makaya